

DIRECTION : RELATIONS EXTÉRIEURES

Action 2

SERVICE : JEUNESSE CITOYENNETE VIE ASSOCIATIVE ET EVENEMENTS

NOM DE L'ACTION : Visite de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération

POLITIQUE PUBLIQUE DE RATTACHEMENT : Citoyenneté

☐ NOUVELLE ACTION INITIEE EN 2025

☒ ACTION RECURRENTE

☐ ACTION INTERNE (pour les agents)

☒ ACTION TERRITORIALE (pour les citoyens, les entreprises, les associations...)

1. CONTEXTE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LAQUELLE S'INSCRIT L'ACTION

Objectifs : mettre en place des événements pour sensibiliser le public au sens large aux différents enjeux de cet item.

Les visites de l'Hôtel de Ville & d'Agglomération ont pour objectif de faire connaître le fonctionnement d'une collectivité.

2. OBJECTIFS ATTENDUS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

- Demande initiale par une structure externe qui a rencontré l' élu en charge de la Citoyenneté pour faire découvrir l'Hôtel de Ville et d'Agglomération.

3. DESCRIPTION DE L'ACTION ET ETAPE(S) REALISEE(S) en 2025

Demande de la part de structure externe (La Gauthrèche / La MFR La Bonnauderie) à l'HDVA de réaliser un temps fort sur la citoyenneté, les collectivités territoriales.

4. INDICATEURS D'EVALUATION DE LA REALISATION DE L'ACTION

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Année	2022	2023	2024	2025
Nombre de visite	0	0	1	3

Indicateurs qualitatifs

- Satisfaction des structures exprimées lors des événements et/ou aux bilans des manifestations.

5. CALENDRIER DE L'ACTION - PERSPECTIVES

Date de démarrage : 12/02/2025 + 29/12/2025

Date de fin prévue : créneau de 4 h maximum.

L'action est-elle reconduite en 2026 ? Demande ponctuelle

6.



Est-ce une action inscrite au [PCAET/PAQA 2026-2031](#) ?

☒ Non

☐ Oui

Si oui, quelle est la référence de la fiche action correspondante ?

Emission de CO2 (ou équivalents) évités (en teqCO2) :

7. RESSOURCES FINANCIERES ET HUMAINES ASSOCIEES A L'ACTION

Budget(s) mobilisé(s) pour l'action :

Etablissement	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	0 €
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

Ressources mobilisées pour l'action

		Réalisé	Prévisionnel					
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)							
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							

Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)	Manifestation gratuite						
	Recettes d'investissement (en € TTC)							

Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)	2 agents * 4h + élus en fonction de la disponibilité						
---	---	---	--	--	--	--	--	--

8. ILLUSTRATIONS DE L'ACTION (PHOTOS, SCHEMAS, DESSINS)

- Pas de photos.

9. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Indiquer les ODD concernés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 : 1 étant l'ODD principal et 2 et 3 les ODD transversaux/secondaires)

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
			2		
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
			1		
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	

Si besoin, pour plus d'informations sur les ODD :

<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

DIRECTION : CULTURE
Action 9
SERVICE : Ludothèque
NOM DE L'ACTION : Espaces ludiques
POLITIQUE PUBLIQUE DE RATTACHEMENT :
☐ **NOUVELLE ACTION INITIEE EN 2025**
☒ **ACTION RECURRENTE**
☐ **ACTION INTERNE (pour les agents)**
☐ **ACTION TERRITORIALE (pour les citoyens, les entreprises, les associations...)**

1. CONTEXTE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LAQUELLE S'INSCRIT L'ACTION

La Ludothèque est un service culturel de Cholet Agglomération qui reçoit du public et qui propose l'emprunt de jeux et jouets, du jeu sur place, de l'accompagnement à la parentalité et des actions de médiation culturelle.

Les jeux et jouets proposés dans les espaces ludiques ont pour objectif de susciter du lien entre les personnes et de favoriser les échanges.

Les agents ludothécaires se servent du support jeu et peuvent réaliser de l'accompagnement à la parentalité.

2. OBJECTIFS ATTENDUS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

La Ludothèque possède des espaces ludiques d'une surface de 250 m².

- Les jeux et jouets proposés et les aménagements participent au développement de la personne
- Échanges et partage entre les usagers d'un même groupe
- Échanges et partage entre des groupes d'usagers et/ou avec les ludothécaires
- Permettre à tous les publics de fréquenter la ludothèque et de s'y sentir légitimes

3. DESCRIPTION DE L'ACTION ET ETAPE(S) REALISEE(S) en 2025

Le public accueilli à la Ludothèque est très large, il y a de très jeunes enfants, des enfants, des parents, des grands-parents, des adultes sans enfants, des professionnels, des publics " empêchés ". Ces publics se côtoient au sein des espaces .

Les différents espaces ludiques proposés sont aménagés par zone pour s'adapter aux étapes de développement de la personne. Ainsi, chaque personne, en fonction de ses besoins et de ses envies, peut évoluer d'un espace à l'autre.

Par exemple, un espace calme est principalement dédié aux plus jeunes qui découvrent le monde qui les entoure, des jeux et jouets spécifiques leur sont proposés permettant d'accompagner leur développement (tapis d'éveil, balles sensorielles, hochets sonores, blocs mousse avec des niveaux différents pour le développement moteur...).

Un autre espace est dédié aux jeux de construction nécessitant une motricité fine, un espace de jeux symboliques est adapté aux enfants en âge de créer des histoires...

Les publics se côtoient et échangent régulièrement ensemble, ce qui favorise la socialisation. Des problématiques spécifiques sont régulièrement évoquées, notamment auprès des ludothécaires. Les ludothécaires sont en capacité d'orienter les usagers vers des structures dédiés ou de conseiller des jeux et jouets pouvant aider les usagers.

Les ludothécaires veillent à proposer des environnements inclusifs, diversifiés et exempts de stéréotypes, afin de favoriser la liberté d'exploration et la mixité dans les activités ludiques. Les achats de jeux et l'aménagement des espaces sont réalisés dans une logique de neutralité et de diversité.

Ils jouent également un rôle d'accompagnement auprès des parents lorsque des questions de genre émergent. Ces échanges permettent de rassurer, d'informer et de déconstruire des idées reçues encore très ancrées. Le jeu devient alors un support privilégié pour aborder sereinement les représentations liées au genre.

4. INDICATEURS D'EVALUATION DE LA REALISATION DE L'ACTION

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

- Le tableau ci-dessous (fourni à titre d'exemple) permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2022	2023	2024	2025
Affluence	49 533	58 137	61 259	61 659

Indicateurs qualitatifs

La Ludothèque et ses espaces de jeu sur place favorisent la socialisation et les échanges, ce qui est très apprécié par les usagers. Les retours des adhérents sont très positifs. Leur venue régulière et la croissance continue des chiffres de fréquentation montre la satisfaction apportée par le service public proposé.

5. CALENDRIER DE L'ACTION - PERSPECTIVES

Date de démarrage : Création de la ludothèque (2000)

Date de fin prévue : -

L'action est-elle reconduite en 2026 ? Oui

6.



Est-ce une action inscrite au [PCAET/PAQA 2026-2031](#) ?

☒ Non

☐ Oui

Si oui, quelle est la référence de la fiche action correspondante ?

Emission de CO2 (ou équivalents) évités (en teqCO2) :

7. RESSOURCES FINANCIERES ET HUMAINES ASSOCIEES A L'ACTION

Budget(s) mobilisé(s) pour l'action :

Etablissement	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget principal
CIAS	

Ressources mobilisées pour l'action

- Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2031.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)							
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							

Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
---------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							

Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les jeux et jouets achetés servent dans les espace ludiques, le budget dédié a été présenté sur la fiche " circuit du jeu ", idem pour les recettes de fonctionnement. Une carte d'abonnement sert au prêt de jeu et permet également l'accès aux espaces ludiques.

8. ILLUSTRATIONS DE L'ACTION (PHOTOS, SCHEMAS, DESSINS)

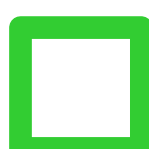
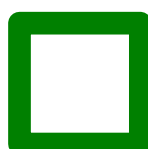
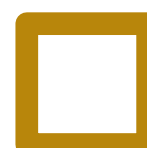
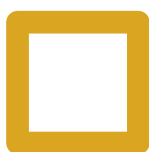
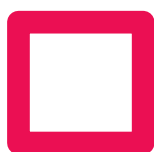
- Possibilité d'insérer un lien vers OneDrive.





9. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Indiquer les ODD concernés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 : 1 étant l'ODD principal et 2 et 3 les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations sur les ODD :

<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

DIRECTION : CULTURE
Action 12
SERVICE : MÉDIATHÈQUE
NOM DE L'ACTION : LA LECTURE PUBLIQUE
POLITIQUE PUBLIQUE DE RATTACHEMENT : LA LECTURE PUBLIQUE
☐ **NOUVELLE ACTION INITIÉE EN 2025**
☒ **ACTION RECURRENTE**
☐ **ACTION INTERNE (pour les agents)**
☒ **ACTION TERRITORIALE (pour les citoyens, les entreprises, les associations...)**

1. CONTEXTE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LAQUELLE S'INSCRIT L'ACTION

- La politique de lecture publique est définie, au niveau national, par le Ministère de la Culture. Renforcer le maillage territorial des bibliothèques et susciter la lecture à tous les âges sont l'un des axes prioritaires de ce ministère pour renforcer la démocratisation culturelle.
- La lecture publique désigne l'ensemble des dispositifs, infrastructures et services mis en place pour garantir l'accès aux ressources documentaires et culturelles à tous les citoyens.
- Ses principales fonctions incluent :
 - l'accès à l'information et à la culture : elle permet aux citoyens d'accéder librement à des ouvrages, des revues, des ressources numériques et bien plus encore,
 - la lutte contre l'illettrisme : des actions sont mises en place pour favoriser l'apprentissage et la maîtrise de la lecture dès le plus jeune âge,
 - Favoriser l'inclusion numérique : les bibliothèques et médiathèques proposent des formations et des outils pour aider les publics éloignés du numérique.
- Sur le territoire de Cholet Agglomération, la politique de lecture publique est portée par le réseau des bibliothèques composé de 32 structures : 1 Médiathèque tête de réseau, 1 Bibliothèque Universitaire (équipements communautaires) + 4 bibliothèques de quartier hébergées dans des centres sociaux + 26 bibliothèques sur le territoire à gestion communale ou associative. Elle est mise en œuvre par 37 bibliothécaires intercommunaux, 5 bibliothécaires communaux et près de 600 bibliothécaires bénévoles.

2. OBJECTIFS ATTENDUS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

- La lecture publique apporte de nombreux bénéfices, tant sur le plan individuel que collectif :
 - développement personnel et éducation : un accès facilité aux livres et aux ressources pédagogiques renforce les compétences et stimule la curiosité intellectuelle,
 - cohésion sociale et dynamisation des territoires : les bibliothèques jouent un rôle clé en tant qu'espaces de rencontre et d'échange,
 - soutien aux créateurs et à l'économie du livre : en valorisant la production éditoriale et en soutenant les auteurs, la lecture publique dynamise l'industrie culturelle.
- Sur le territoire de Cholet Agglomération, la lecture publique a pour objectif d'apporter un service de proximité, d'organiser un maillage territorial tout en maintenant les compétences communales et de garantir un service culturel identique pour tous les citoyens.

3. DESCRIPTION DE L'ACTION ET ETAPE(S) REALISEE(S) en 2025

- Toutes les actions détaillées ci-dessous sont destinées à garantir un égal accès à tous les habitants de Cholet Agglomération, à la culture, à l'information et à l'éducation.
- Elles sont coordonnées et/ou menées par les bibliothécaires professionnels et bénévoles présents dans les 32 structures du réseau, en partenariat avec d'autres services de Cholet Agglomération, des librairies, le BiblioPôle de Maine-et-Loire et des structures du champ social, médico-social, éducatif ou artistique (professionnels de la petite enfance, centres sociaux, éducation nationale, associations culturelles ou artistiques, compagnies de théâtre,...)
- **En 2019, une carte unique a été mise en place pour l'ensemble des bibliothèques de Cholet Agglomération. Elle permet à tous les habitants du territoire d'emprunter, de rendre et de réserver gratuitement tous les documents des 32 établissements, grâce à un système de navette documentaire desservant tous les points du réseau.**
Les documents, les animations et le logiciel de gestion des bibliothèques sont partagés.

• ACTIONS RÉALISÉES EN 2025

1/ Poursuite d'une forte activité de prêts, réservations et inscriptions :

- **770 933 prêts de documents sur les 32 bibliothèques** de l'Agglomération (à Cholet : 413 025 à la Médiathèque, 13 616 à la Bibliothèque Universitaire, 15 948 dans les 4 bibliothèques de quartier + 328 344 dans les 26 bibliothèques du territoire),
- **180 prêts d'outils pédagogiques pour mener des actions de médiation** : kamishibaïs, butaïs, bookinous, tapis de lecture, marionnettes, expositions, livres malles,... : prêts effectués par des professionnels de la petite enfance, établissements scolaires, bibliothécaires professionnels ou bénévoles du territoire.
- **19 105 inscrits actifs** (à Cholet : 9 266 à la Médiathèque, 1 414 à la Bibliothèque Universitaire, 435 dans les 4 bibliothèques de quartier + 7 990 dans les 26 bibliothèques du territoire),
- **223 189 entrées/passages** à la Médiathèque de Cholet et la Bibliothèque Universitaire,
- **71 011 documents transportés par la navette documentaire** dans les 32 bibliothèques du réseau.

2/ Poursuite du projet de professionnalisation du réseau des bibliothèques afin de soutenir les équipes de bibliothécaires bénévoles en difficulté face à l'accroissement des missions de plus en plus techniques : expérimentation pour un an de deux postes de bibliothécaires intercommunaux mutualisés à 80 % sur 3 et 4 communes, via une convention gérée par Cholet Agglomération : 1 bibliothécaire mutualisé pour les communes de Maulévrier, Coron, Somloire, la Plaine + 1 bibliothécaire pour les établissements de la Tessoualle, Yzernay et les Cerqueux.

3/ Ouverture d'une nouvelle bibliothèque sur le territoire, à Nueil sur Layon, en avril, permettant ainsi d'augmenter le maillage territorial de lecture publique.

4/ Réfection et réaménagement de la bibliothèque de Trémentines avec le soutien technique de la bibliothécaire intercommunale professionnelle, référente territoire (fermeture de fin juin à début septembre).

5/ Les actions de médiation constituent un des axes majeur de la politique de lecture publique de Cholet Agglomération afin de fédérer les bibliothèques autour de projets structurants et ainsi garantir un égal accès à la culture à tous et favoriser les échanges et débats d'idées.

Dans ce cadre, différentes actions communes sont déclinées dans les bibliothèques du territoire :

- **« Les Tout-Petits lisent aussi » (3ème édition)** : les objectifs sont de proposer une action commune sur le réseau pour les 0-3 ans, de créer ou consolider des partenariats avec les structures d'accueil de la petite enfance du territoire, de valoriser la production littéraire de qualité pour les tout-petits et de convaincre (ou conforter) les professionnels de la petite enfance et les parents de l'importance de la lecture dès le plus jeune âge.

Au total, 29 structures de la petite enfance (crèches, halte-garderies, RAM, RPE) et 18 bibliothèques de l'Agglomération ont participé à cette édition. 6 albums ont été sélectionnés et proposés au vote, en collaboration avec la librairie choletaise " Le Passage Culturel ". Le 3ème album lauréat du prix est : « Moi, moi, moi » de Ghislaine HERBÉRA, aux éditions MémO (647 votants).

Différentes actions de médiation ont été organisées autour du prix :

- des temps d'animation pour présenter la sélection auprès de parents et de structures de la petite enfance,
- une formation sur la lecture individualisée pour les 0-3 ans pour les professionnels de la petite enfance et les bibliothécaires professionnels et bénévoles du réseau de Cholet Agglomération,
- des séances de comptines enrichies de signes pour faire découvrir différemment les albums du Prix et le bébé signe,
- des séances pour découvrir un espace cocooning avec les tout-petits composé de livres spécialement sélectionnés par les bibliothécaires et de jouets prêtés par la Ludothèque de Cholet,
- un spectacle de clôture par la Compagnie Mano&Co.

- **Nouvelle édition du Voyage-Lecture dans les bibliothèques du réseau intercommunal pour l'année 2024-2025 sur le thème " Enigmalivres "** (21 bibliothèques participantes, 42 classes de CM1/CM2, 984 élèves) : il s'agit d'un partenariat école-bibliothèque-famille.

Les objectifs de ce projet sont : donner le goût de la lecture aux enfants, favoriser la lecture plaisir, découvrir des auteurs, des éditeurs et des genres et styles littéraires variés et développer la créativité des élèves.

Ce dispositif se déroule en 3 étapes :

- une première séance de lancement où les bibliothécaires professionnelles font une présentation partielle et animée, dans les bibliothèques, des ouvrages de la sélection choisis selon une thématique annuelle (environ une dizaine),
- une seconde séance, dans les classes, où les élèves et enseignants présentent aux bibliothécaires les activités qu'ils ont menées autour des livres de la sélection. C'est une occasion d'échanger avec les enfants sur les livres qu'ils ont lus,
- en clôture, les élèves proposent un spectacle présentant leur livre préféré en offrant de représentation orale et/ou plastique aux autres classes qui ont participé au projet. Les enfants interprètent ensemble une histoire et passent ainsi du statut de lecteur à celui de parleurs de livres. Les parents sont aussi impliqués dans le projet car les livres de la sélection peuvent être apportés à la maison pour des moments de lecture complice en famille.

- **4ème édition du Prix POP (Première Oeuvre Publiée)** qui a été déployée dans toutes les bibliothèques du réseau. Le prix a récompensé Jérémie CLAES pour son roman "L'Horloger " aux Éditions Héloïse d'Ormesson (313 votants). L'auteur est venu, en décembre, pour recevoir son prix et rencontrer des classes du Lycée Europe de Cholet et ses lecteurs. En octobre, une autre rencontre publique avait été organisée avec 2 autres auteurs sur les 5 qui étaient aussi en lice pour le prix (Estelle ROCCHITELLI pour « Après la brume » et Stéphane GIUSTI pour « Le Juif rouge »).

- **8ème thématique semestrielle**, de février à juin, déclinée dans 26 bibliothèques avec 50 animations qui ont réuni, au total, 746 personnes. Le thème choisi était « Héros, héroïnes.... Que la bibliothèque soit avec toi ! ». **L'objectif de cette thématique est de fédérer les bibliothèques autour d'un projet commun.**

Différentes actions ont ainsi été programmées pour tous les âges : escape game, spectacles, soirée jeux dont vous êtes le héros en collaboration avec la Ludothèque, customisation de tee-shirts à l'effigie des héros préférés, conférences sur des héroïnes au Musée d'Art et d'Histoire, séances de médiation animale avec des chiens permettant de favoriser la lecture pour des enfants en difficulté d'apprentissage, photobooth, lectures d'histoires de héros, création d'un conte accompagné par les classes de clarinettes et de percussions/trompettes du Conservatoire, ateliers scientifiques pour mieux comprendre les super-pouvoirs, diffusion du film d'animation « Vaillante », ateliers créatifs pour fabriquer des masques, manchons et capes, ateliers manga et BD pour apprendre à créer son propre héros.

- Dans le cadre d'une convention avec la Maison Julien Gracq à Saint-Florent-le-Viel, **2 balades littéraires à Maulévrier et la Romagne ont été organisées avec l'autrice Tiphaine LE GALL** qui était en résidence et qui a ainsi présenté son travail d'écriture (35 participants).

- **4ème participation à la semaine « Édition Jeunesse accessible » (EJA), du 25 au 29 novembre, en partenariat avec le BiblioPôle** pour mettre en valeur ces fonds de documents destinés à répondre aux besoins spécifiques d'enfants de 3 à 12 ans, en difficulté de lecture ou en situation de handicap sensoriel, psychique, cognitif ou mental. Ils sont désormais déployés dans 8 bibliothèques du territoire.

Différentes animations, rassemblant 317 personnes, ont ainsi été organisées dans les points du réseau proposant des fonds EJA, en partenariat avec les bibliothécaires professionnelles du territoire : une Agora à Vihiers avec le centre socio-culturel « Le Coin de la Rue » avec des stands permettant de rencontrer des professionnels de santé et des associations ayant un lien avec les troubles « dys », deux spectacles inclusifs, des ateliers/conférences sur les troubles « dys » et les méthodes favorisant l'apprentissage de la lecture, des séances de jeux accessibles, une heure du conte avec traduction en Langue des Signes Française, un escape game, une séance de médiation animale pour favoriser la lecture chez des enfants ayant des troubles de l'apprentissage.

- **3ème édition « Des Livres à Soi » (DLAS)** : programme développé par le Salon du Livre et de la Presse Jeunesse (SLPJ) de Montreuil dont les objectifs sont : la démocratisation de la lecture, le soutien à la parentalité et l'inclusion sociale. Ce dispositif de prévention de l'illettrisme s'adresse aux parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans et vise à leur donner les moyens et la confiance nécessaire au partage du livre jeunesse avec leurs enfants, quelle que soit leur compétence en lecture.

Pour cette édition, le programme a été déployé à Cholet, en collaboration avec le centre social « K'léidoscope » et à Vihiers, avec le centre socio-culturel « Le Coin de la Rue ».

Au total, 171 personnes ont participé aux différentes actions mises en place pour ce dispositif (ateliers de familiarisation et d'appropriation du livre jeunesse, visites de bibliothèques et de librairie, spectacle de clôture).

- Dans le cadre des missions de réduction de la fracture numérique dévolue aux bibliothèques, **le Labo, espace de découverte et d'expérimentation autour des technologies numériques est toujours ouvert les mercredis et samedis après-midis, à la Médiathèque de Cholet** (742 participants pour 67 sessions). En 2025, les médiateurs numériques ont également animé 3 séances de musique assistée par ordinateur pour mettre en voix et en musique, à la manière du slam, des poèmes rédigés par des élèves de 3 classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 de l'école Chambord de Cholet, sur le thème de l'égalité femmes/hommes.

Des cafés numériques sont aussi proposés, une fois par mois, à la Médiathèque de Cholet, pour se familiariser avec l'utilisation des appareils numériques (tablettes, smartphones, ordinateurs).

Les animations numériques sont régulièrement déclinées dans les bibliothèques du territoire (stop motion, light painting, casques de réalité virtuelle, atelier stickers, musique assistée par ordinateur,...).

5/ A la Médiathèque de Cholet, des actions de médiation spécifiques ont été également proposées pour tous publics :

- **9èmes Nuits de la Lecture**, le 24 janvier, créées en 2017, par le Ministère de la Culture : le thème retenu en 2025 était « Les patrimoines ». Les 350 personnes présentes ont ainsi pu découvrir de l'escrime artistique avec l'association l'Épée Choletaise, et participer à différentes animations proposées par les bibliothécaires : une chasse au trésor, des jeux de composition musicale ou autour de la poésie, des lectures de contes, un atelier créatif ou une visite théâtralisée de l'Encyclopédie Diderot et d'Alembert.

- Nouvelle édition de **Bricabook**, les 25 et 26 avril : en plus, des livres, revues et DVD déclassés, cette édition a été marquée par la mise en vente de nombreux CD retirés des fonds, suite au réaménagement de l'espace musique de la Médiathèque. 9 100 documents ont été vendus.

- Nouvelle édition de **La Foire aux Disques**, le 26 octobre, en partenariat avec l'association Maximum Swing : 550 visiteurs sont venus découvrir les CD et vinyles proposés à la vente par des disquaires professionnels et des collectionneurs locaux.

- Participation à **Partir en Livre** en juin et juillet : manifestation initiée par le Ministère de la Culture en 2015 et organisée par le Centre National du Livre. Le thème retenu, en 2025, était « La ferme se rebelle ». 3 lectures théâtralisées en plein air, à partager en famille, ont été animées par des bibliothécaires professionnelles au Jardin du Mail, dans les centres sociaux K'léidoscope et Horizon (89 participants)
- 2ème édition de la « **Bibliothèque des Livres Vivants** » dans le cadre de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale en partenariat avec l'UNAFAM, le Centre Hospitalier de Cholet et le Groupe d'Entraide Mutuelle : rencontres de 20mn, en tête-à-tête, avec des personnes concernées par un trouble psychique (les livres vivants) qui partagent ainsi leur vécu et leur expérience de rétablissement (59 rencontres individuelles).
- Poursuite de « **Bibliothécaires au Micro** » (**BAM!**) en partenariat avec la radio SUN : chaque mercredi à 17h45, une pastille est diffusée sur cette radio dans laquelle des bibliothécaires de la Médiathèque parlent de littérature, de cinéma, de musique en présentant des documents des fonds de l'établissement.
- Poursuite d'actions récurrentes menées par les bibliothécaires professionnels : heures du conte pour les enfants (l'heure des marionnettes, le temps d'une histoire en partenariat avec le Conservatoire, l'heure du conte en français et en Langue des Signes Française), rencontres autour de livres (1h./1 roman, Les Thés Cholecteurs).

6/ Refonte de la médiation scolaire à la Médiathèque de Cholet : de janvier à juin 2025, poursuite de l'accueil de classes, 3 jours par semaine, des écoles maternelles et élémentaires de la Ville pour des heures du conte animées par 3 bibliothécaires du secteur jeunes et adolescents (236 accueils de classes pour 4 780 enfants).

Suite à l'audit d'organisation de la Médiathèque mené en 2024, par deux cabinets extérieurs, à la demande de la Collectivité, il a été établi la nécessité de repenser la médiation avec les établissements scolaires, dans une logique de travail en projet.

Les bibliothécaires du secteur jeunes et adolescents de la Médiathèque ont donc travaillé, pendant plusieurs mois, à la mise en place d'une nouvelle offre à destination des écoles maternelles et élémentaires de Cholet, à partir de janvier 2026. L'objectif était d'impliquer davantage les écoles mais aussi d'ajuster au mieux les propositions au regard des ressources humaines et créneaux disponibles.

L'offre a ainsi été complètement revue et augmentée puis diffusée auprès des établissements scolaires mi-novembre 2025. Les modalités d'inscriptions ont également évolué, grâce à un système de sésames attribués à chaque école, et la charte des accueils a été révisée.

A partir de janvier 2026, les actions proposées se déclineront en cycle. 2 propositions par cycle ont été construites :

- Cycle 1 : **Voyage au pays des couleurs** (Stimuler la curiosité et le sens de l'observation. Développer le vocabulaire des couleurs à travers l'écoute et l'observation d'histoires illustrées) et **Parcours autour du conte** (Favoriser l'écoute et la concentration à travers la découverte de contes. Découvrir différents supports pour raconter une histoire.)
- Cycle 2 : **Derrière l'image** (Développer l'esprit critique en abordant des sujets de société, favoriser l'oralité et l'échange entre les élèves) et **Le livre dans tous ses états** (Favoriser l'écoute active et l'attention, découvrir de nouveaux supports de lecture, sensibiliser au handicap en découvrant d'autres manières d'accéder aux histoires)
- Cycle 3 : **Bibliobingo** (Apprendre à se repérer dans la médiathèque, s'initier à la recherche documentaire) et **Imaginarium** (Favoriser l'écoute active et l'attention. Travailler l'imaginaire et mettre en forme ses idées.)

Ces séances seront aussi déclinées sous forme de kits pédagogiques pour que professionnels et bénévoles du réseau puissent s'en emparer.

4. INDICATEURS D'EVALUATION DE LA REALISATION DE L'ACTION

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

- Le tableau ci-dessous (fourni à titre d'exemple) permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2022	2023	2024	2025
Nombre d'entrées	189 428	208 746	231 481	223 189
Nombre de prêts de documents	727 951	773 487	796 955	770 933
Nombre d'inscrits actifs	17 032	19 390	20 230	19 105
Nombre de documents (hors revues)	435 953	447 588	445 221	443 027
Nombre de documents transportés par la navette documentaire	56 800	64 037	72 772	71 011
Nombre de téléchargements livres numériques	1 726	1 994	2 266	2 078
Nombre de consultations de presse en ligne	17 311	22 473	29 333	33 339
Nombre de consultations d'autoformation	5 254	5 749	3 751	4 585
Nombre de téléchargements VOD	2 502	3 693	3 626	2 416 (arrêt du service le 31/08)
Nombre d'actions de médiation (tous publics + scolaires)	604	623	777	671
Nombre de participants aux actions de médiation (tous publics + scolaires)	12 096	11 164	13 415	16 845

N.B. : Les données regroupent les statistiques de la Médiathèque + la Bibliothèque Universitaire + les 4 bibliothèques de quartier + les 26 bibliothèques du territoire (sauf les entrées qui ne concernent que la Médiathèque et la Bibliothèque Universitaire). Les statistiques concernant les accueils de scolaires ne prennent pas en compte les actions menées par les bénévoles dans les bibliothèques du réseau.

Indicateurs qualitatifs

- Satisfaction des publics face à l'offre culturelle élargie et identique pour tous les usagers des bibliothèques du réseau
- Retours positifs des publics qui participent aux différentes actions de médiation

5. CALENDRIER DE L'ACTION - PERSPECTIVES

Date de démarrage : 1969 (installation de la bibliothèque municipale de Cholet au Parc Pérotaux)

Date de fin prévue : pas de fin prévue

L'action est-elle reconduite en 2026 ? **OUI**

6.



Est-ce une action inscrite au [PCAET/PAQA 2026-2031](#) ?

☒ Non

☐ Oui

Si oui, quelle est la référence de la fiche action correspondante ?

Emission de CO2 (ou équivalents) évités (en teqCO2) :

7. RESSOURCES FINANCIERES ET HUMAINES ASSOCIEES A L'ACTION

Budget(s) mobilisé(s) pour l'action :

Etablissement	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
---------------	---

Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget principal Médiathèque
CIAS	

Ressources mobilisées pour l'action

- Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2031.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	93 981 € (acquisitions+ actions de médiation)						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)	160 608 € (acquisitions)						
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)	15 114 €						
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							

8. ILLUSTRATIONS DE L'ACTION (PHOTOS, SCHEMAS, DESSINS)

- [Photos fiche lecture publique](#)

9. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Indiquer les ODD concernés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 : 1 étant l'ODD principal et 2 et 3 les ODD transversaux/secondaires)



Si besoin, pour plus d'informations sur les ODD :

<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>



DIRECTION : CULTURE	Action 13
SERVICE : MUSEE / ARCHIVES / MEDIATHEQUE	
NOM DE L'ACTION : ANIMATION PEDAGOGIQUE	
POLITIQUE PUBLIQUE DE RATTACHEMENT :	

☐ **NOUVELLE ACTION INITIEE EN 2025**
☒ **ACTION RECURRENTE**
☐ **ACTION INTERNE (pour les agents)**
☒ **ACTION TERRITORIALE (pour les citoyens, les entreprises, les associations...)**

1. CONTEXTE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LAQUELLE S'INSCRIT L'ACTION

• ARCHIVES :

L'action s'inscrit dans la politique de valorisation des archives publiques mise en place dans les services d'Archives en France

L'ouverture des Archives aux établissements scolaires (du primaire à la terminale) permet de mettre les élèves qui ignorent tout des archives en contact avec celles-ci, afin de leur faire connaître les sources de notre histoire, d'illustrer l'enseignement historique reçu en milieu scolaire et d'éveiller en eux le goût du passé.

• MUSEES :

L'action s'inscrit dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002 définissant le rôle d'un musée et sa position face aux attentes de la société notamment en lien avec ses missions d'éducation et de diffusion de la connaissance. Ainsi, une des quatre missions permanentes du musée se définit par le fait de « concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture »

2. OBJECTIFS ATTENDUS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

3. DESCRIPTION DE L'ACTION ET ETAPE(S) REALISEE(S) en 2025

• ARCHIVES :

L'animation prend la forme de séances pédagogiques d'une durée de 45min à 1h30 et s'organise en deux temps :

- Une visite du bâtiment avec la présentation des Archives, du métier d'archiviste et des conditions de conservation des collections ;
- La découverte par l'élève de documents originaux afin que celui-ci exerce ses capacités d'observation, d'analyse et développe son esprit critique et ses connaissances.

Les thématiques historiques abordées pendant les ateliers sont nombreuses : " La Première et la Seconde Guerre mondiale", "Des terrains de foot au champ de bataille", "La chasse aux loups aux 18ème et 19ème siècles", "Le travail des enfants au 19e siècle", "Autour de mon école, mon quartier", "En quête d'identité", "L'accès à l'eau potable", "Sur les bancs de l'école" et "A la découverte du cadastre napoléonien", « histoire de l'hygiène dentaire au 19e siècle.

• **MUSEES :**

Public scolaire : visites par des médiatrices, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Les thématiques de visite couvrent un spectre large, allant de l'histoire de l'industrie textile à l'histoire Cholet et de sa région, en passant par diverses découvertes artistiques.

Public individuel et familial, ateliers et visites mix-âges, dimanches en famille : animation par des médiatrices, pour de petits groupes ou des binômes adulte/enfants, pour sensibiliser à l'art, découvrir l'histoire de Cholet et de sa région, ou s'initier à des techniques d'impression ou de pliage textiles ou de couture.

Public individuel et familial, ateliers de pratique artistique : en relation avec les expositions temporaires ou en lien avec les collections.

Hors les murs : proposition d'expositions itinérantes et d'actions de médiation organisées dans différents lieux hors des Musées. Le Jumelage Musée Quartier, opération soutenue par l'État (DRAC) permet de mener, en collaboration avec les acteurs de terrain, un travail approfondi avec les habitants afin de développer des thématiques artistiques et de faire découvrir les actions des Musées sous un autre jour.

4. INDICATEURS D'EVALUATION DE LA REALISATION DE L'ACTION

Archives : nombre de classes accueillies / nombre d'élèves reçus

Musées : nombre d'élèves/participant aux actions de médiation

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Année	2022	2023	2024	2025
Classes Archives	51	59	84	76
Elèves Archives	1090	1189	1675	1658
Elèves Musées		8 578	6 474	5 471
Participants Musées	10 844	14 589	13 329	10 521

Indicateurs qualitatifs

Archives : retours positifs des enseignants

Musées :

Visites scolaires : retours positifs des enseignants

Visites et ateliers tout public : retours positifs des participants, engagement et échanges entre les participants, nombre d'inscrits.

Conférences : la conférencière en histoire de l'art est très appréciée du public

Jumelage : retours positifs, implication des habitants et des partenaires du quartier concerné

5. CALENDRIER DE L'ACTION - PERSPECTIVES

Date de démarrage : tout au long de l'année

Date de fin prévue :

L'action est-elle reconduite en 2026 ? oui

6.



Est-ce une action inscrite au [PCAET/PAQA 2026-2031](#) ?

☒ Non

☐ Oui

Si oui, quelle est la référence de la fiche action correspondante ?

Emission de CO2 (ou équivalents) évités (en teqCO2) :

Pas de moyens de mesure

7. RESSOURCES FINANCIERES ET HUMAINES ASSOCIEES A L'ACTION

Budget(s) mobilisé(s) pour l'action :

Etablissement	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	ARCHIVES : le coût de l'action est inclus dans le budget de fonctionnement du service (prestations et fournitures)
CCAS	
Cholet Agglomération	ARCHIVES : heures de l'animatrice prises sur le budget personnel RH. MUSEES : le coût des actions de médiation est inclus dans le budget de fonctionnement du service (prestations et fournitures). Les frais de personnels sont pris en charge par le budget RH.
CIAS	

Ressources mobilisées pour l'action

- Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2031.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	Musées : 22 800€						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							

Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)	Musées : 97h						
---	---	-----------------	--	--	--	--	--	--

8. ILLUSTRATIONS DE L'ACTION (PHOTOS, SCHEMAS, DESSINS)

- Possibilité d'insérer un lien vers OneDrive.

9. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Indiquer les ODD concernés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 : 1 étant l'ODD principal et 2 et 3 les ODD transversaux/secondaires)

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
☐	☐	☒	☒	☐	☐
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
☐	☐	☐	☒	☐	☐
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	
☐	☐	☐	☒	☐	

Si besoin, pour plus d'informations sur les ODD :

<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

DIRECTION : ACTION SOCIALE

Action 17

SERVICE : PETITE ENFANCE

NOM DE L'ACTION : SENSIBILISATION A LA SANTE ENVIRONNEMENTALE

POLITIQUE PUBLIQUE DE RATTACHEMENT : SOLIDARITES, FAMILLE et PETITE ENFANCE

☐ NOUVELLE ACTION INITIEE EN 2025

☒ ACTION RECURRENTE

☒ ACTION INTERNE (pour les agents)

☐ ACTION TERRITORIALE (pour les citoyens, les entreprises, les associations...)

1. CONTEXTE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LAQUELLE S'INSCRIT L'ACTION

- Le service Petite Enfance a amorcé une réflexion globale sur l'environnement et l'impact sur la santé du jeune enfant depuis 2023, en lien avec une volonté d'agir et d'être dans la prévention. Cette démarche s'inscrit également dans l'application de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant avec 2 principes clés.
En parallèle, la santé environnementale est un des axes stratégiques du Contrat Local de Santé.
Un rapprochement des 2 services lors d'une réunion a permis de mesurer l'intérêt commun et d'initier le projet.
Journées pédagogiques organisées en 2024 sur la thématique de la Santé Environnementale. Tous les agents du service Petite Enfance (agents de structures Petite Enfance et agents administratifs) ont participé à cette journée (environ 100 agents) ; un agent du bâtiment a participé à l'intervention sur la qualité de l'air intérieur

2. OBJECTIFS ATTENDUS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

- Les objectifs étaient : sensibiliser les professionnels à la santé environnementale, valoriser les actions déjà mises en place, adapter et améliorer les pratiques, favoriser la prévention et l'exposition aux polluants intérieurs, renforcer le maillage territorial et le réseau d'acteurs engagés.

3. DESCRIPTION DE L'ACTION ET ETAPE(S) REALISEE(S) en 2025

- L'année 2025 s'est inscrite dans la continuité.
- En partenariat avec la DPJP, le jardin du multi-accueil Ribambelle a été végétalisé.
- Les achats de mobilier et de jeux ont été réalisés avec une grande vigilance environnementale (qualité des matériaux, provenance, composition ...)
- La Coordonnatrice du Service s'est formée (formation Fée) afin d'accompagner les équipes
- Les projets de création de nouveaux multi-accueil sont orientés afin d'avoir des espaces extérieurs végétalisés formant une sorte de « pièce de vie » supplémentaire. Les enfants passent de plus en plus de temps en extérieur et peuvent également dormir dehors.
- Le Service Petite Enfance a participé à l'écriture du nouveau CLS

- Investissements dans des rotowash afin de développer un nettoyage à la vapeur dans les EAJE

4. INDICATEURS D'EVALUATION DE LA REALISATION DE L'ACTION

- Préciser quels sont les indicateurs associés à l'action et permettant d'assurer son suivi et son niveau d'activité.
- Il est attendu de commenter l'évolution des données sur plusieurs années pour les actions récurrentes.
- Possibilité de démarrer la présentation à partir de 2020.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

- Le tableau ci-dessous (fourni à titre d'exemple) permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2022	2023	2024	2025
Indicateur 1				
Indicateur 2				
...				

Indicateurs qualitatifs

5. CALENDRIER DE L'ACTION - PERSPECTIVES

Date de démarrage :2023

Date de fin prévue :

L'action est-elle reconduite en 2026 ? oui

6.



Est-ce une action inscrite au [PCAET/PAQA 2026-2031](#) ?

☒ Non

☐ Oui

Si oui, quelle est la référence de la fiche action correspondante ?

Emission de CO2 (ou équivalents) évités (en teqCO2) :

7. RESSOURCES FINANCIERES ET HUMAINES ASSOCIEES A L'ACTION

Budget(s) mobilisé(s) pour l'action :

Etablissement	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	L'ensemble du personnel du Service Petite Enfance
Cholet Agglomération	
CIAS	

Ressources mobilisées pour l'action

- Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2031.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)							
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							

Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							

Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							
---	---	--	--	--	--	--	--	--

8. ILLUSTRATIONS DE L'ACTION (PHOTOS, SCHEMAS, DESSINS)

- Possibilité d'insérer un lien vers OneDrive.

9. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Indiquer les ODD concernés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 : 1 étant l'ODD principal et 2 et 3 les ODD transversaux/secondaires)

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
		1			
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
				3	2
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	

Si besoin, pour plus d'informations sur les ODD :

<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

DIRECTION : DIRECTION DES RELATIONS EXTERIEURES
Action 20
SERVICE : Jeunesse Citoyenneté Vie associative et Événements
NOM DE L'ACTION : Les Z'Allumés
POLITIQUE PUBLIQUE DE RATTACHEMENT : Jeunesse
☐ **NOUVELLE ACTION INITIEE EN 2025**
☒ **ACTION RECURRENTE**
☐ **ACTION INTERNE (pour les agents)**
☐ **ACTION TERRITORIALE (pour les citoyens, les entreprises, les associations...)**

1. CONTEXTE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LAQUELLE S'INSCRIT L'ACTION

Renforcer les capacités des jeunes (12-25 ans) à être " acteurs " de leur parcours vers l'autonomie.

2. OBJECTIFS ATTENDUS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Objectifs :

- Promouvoir l'exercice de la citoyenneté,
- Favoriser la mobilité, l'information, l'orientation,
- Valoriser l'engagement,
- Aider à l'expression des attentes,
- Appréhender les institutions au service de la jeunesse.

3. DESCRIPTION DE L'ACTION ET ETAPE(S) REALISEE(S) en 2025

Fréquenté par plus de 358 000 jeunes depuis sa création, le festival les Z'allumés se veut, chaque année, novateur, et ne cesse d'étonner avec ses propositions inédites. Les adolescents et jeunes adultes deviennent pendant 2 jours, les acteurs d'un événement gratuit leur permettant de découvrir gratuitement des animations inédites. L'incontournable festival des Z'Allumés permet aussi à la jeunesse du territoire de s'approprier le Centre-Ville.

4. INDICATEURS D'EVALUATION DE LA REALISATION DE L'ACTION

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Année	2022	2023	2024	2025
Nombre de personnes	10 000	5 000	5 000	5 000

Indicateurs qualitatifs

5. CALENDRIER DE L'ACTION - PERSPECTIVES

Date de démarrage : 27 et 28 juin 2025 + concert le 25/09/2025

Date de fin prévue :

L'action est-elle reconduite en 2026 ? Peut-être, en cours d'évolution au vu des attentes du public cible qui change.

6.



Est-ce une action inscrite au [PCAET/PAQA 2026-2031](#) ?

☒ Non

☐ Oui

Si oui, quelle est la référence de la fiche action correspondante ?

Emission de CO2 (ou équivalents) évités (en teqCO2) :

7. RESSOURCES FINANCIERES ET HUMAINES ASSOCIEES A L'ACTION

Budget(s) mobilisé(s) pour l'action :

Etablissement	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	68 500 € crédits propres (BP+BS) + 6 000 € budget transversal Protocole
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

Ressources mobilisées pour l'action

		Réalisé	Prévisionnel					
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	75 322 € (budget propre) + 6 877 € crédits transversaux Protocole						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)	Manifestation gratuite						
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)	2 agents * 61h + protocole + CTM						

8. ILLUSTRATIONS DE L'ACTION (PHOTOS, SCHEMAS, DESSINS)

- Sur demande.

9. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Indiquer les ODD concernés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 : 1 étant l'ODD principal et 2 et 3 les ODD transversaux/secondaires)

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
			1	2	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	

Si besoin, pour plus d'informations sur les ODD :

<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

DIRECTION : DES RELATIONS EXTÉRIEURES
Action 21
SERVICE : JEUNESSE CITOYENNETE VIE ASSOCIATIVE ET EVENEMENTS
NOM DE L'ACTION : ROULEZ JEUNESSE
POLITIQUE PUBLIQUE DE RATTACHEMENT : JEUNESSE
☐ **NOUVELLE ACTION INITIEE EN 2025**
☒ **ACTION RECURRENTE**
☐ **ACTION INTERNE (pour les agents)**
☐ **ACTION TERRITORIALE (pour les citoyens, les entreprises, les associations...)**
1. CONTEXTE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LAQUELLE S'INSCRIT L'ACTION

Renforcer les capacités des jeunes (12-25 ans) à être " acteurs " de leur parcours vers l'autonomie.

2. OBJECTIFS ATTENDUS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Le dispositif " Roulez Jeunesse "

Créé en 2021 à titre exceptionnel, sur la base des crédits de l'opération des Zallumés qui n'a pas pu être organisée à cause de la crise sanitaire, est pérennisé, avec comme objectifs de :

- Valoriser l'engagement dans la durée des jeunes (au sein d'une structure associative ou non),
- Reconnaître, aider et accompagner cet engagement,
- Développer et valoriser la notion de citoyenneté,
- Faciliter l'obtention du permis de conduire par les jeunes (outil pour l'autonomie).

3. DESCRIPTION DE L'ACTION ET ETAPE(S) REALISEE(S) en 2025

Pour être éligible à l'aide financière prévue par le dispositif, le jeune candidat doit notamment être âgé de 15 à 25 ans dans l'année civile en cours, être domicilié à Cholet ou au Puy-Saint-Bonnet et s'être engagé à suivre la formation à la conduite automobile auprès d'une école agréée au cours de l'année civile en cours (quelle que soit la formule d'apprentissage choisie).

Le candidat doit pouvoir faire état d'un engagement bénévole dont l'évaluation quantitative et qualitative se fait par un jury sur la base de critères et indicateurs définis dans un règlement intérieur comprenant l'ensemble des modalités du dispositif.

4. INDICATEURS D'EVALUATION DE LA REALISATION DE L'ACTION
Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Année	2022	2023	2024	2025
Budget utilisé	10 800 €	6 600 €	10 000 €	9 100 €
Nombre de dossiers déposés	23	12	20	22
Nombre de dossiers soutenus	19	10	18	21

Indicateurs qualitatifs

Valorisation de l'engagement des jeunes.

5. CALENDRIER DE L'ACTION - PERSPECTIVES

Février : Début du dispositif " Roulez-Jeunesse " (Communication),
Mars : 2 réunions CCJ, Roulez-Jeunesse,
Avril : Fin du dispositif " Roulez-Jeunesse " (Campagne) + Jury (Délibération),
Juillet : Mandatement (Finances).

Le dispositif est reconduit en 2026 : Oui, inscription en cours.

6.



Est-ce une action inscrite au [PCAET/PAQA 2026-2031](#) ?

☒ Non

☐ Oui

Si oui, quelle est la référence de la fiche action correspondante ?

Emission de CO2 (ou équivalents) évités (en teqCO2) :

7. RESSOURCES FINANCIERES ET HUMAINES ASSOCIEES A L'ACTION

Budget(s) mobilisé(s) pour l'action :

Etablissement	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	10 000 € (budget global maximal)
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

Ressources mobilisées pour l'action

		Réalisé	Prévisionnel					
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	9 100 €						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)	2 agents (réception – traitement des dossiers + suivi du Jury + infos données aux Finances)						

8. ILLUSTRATIONS DE L'ACTION (PHOTOS, SCHEMAS, DESSINS)

- Pas de photo.

9. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Indiquer les ODD concernés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 : 1 étant l'ODD principal et 2 et 3 les ODD transversaux/secondaires)

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
			1		
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	

Si besoin, pour plus d'informations sur les ODD :

<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

DIRECTION : DES RELATIONS EXTÉRIEURES	Action 22
SERVICE : Jeunesse Citoyenneté Vie associative et Événements	
NOM DE L'ACTION : Accompagnement du Mouvement Associatif Choletais	
POLITIQUE PUBLIQUE DE RATTACHEMENT : Vie associative	

☐ **NOUVELLE ACTION INITIÉE EN 2025**
☒ **ACTIONS RECURRENTES**
☐ **ACTION INTERNE (pour les agents)**
☒ **ACTION TERRITORIALE (pour les citoyens, les entreprises, les associations...)**

1. CONTEXTE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LAQUELLE S'INSCRIT L'ACTION

Le Mouvement Associatif Local est très important sur le territoire et participe activement à " la vie locale ". Dans ce contexte, il est fondamental pour une collectivité de soutenir les associations et de les renforcer dans ce qu'elles font (projet associatif) et aussi dans ce qu'elles sont (Loi 1901).

De plus il est utile de développer les démarches partenariales entre la collectivité et le tissu associatif local (Notion de réciprocité).

2. OBJECTIFS ATTENDUS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

- Accompagner le mouvement associatif Choletais (dense et diversifié),
- Instaurer/maintenir des relations partenariales et d'engagements réciproques,
- Permettre aux associations de s'adapter à un environnement évolutif,
- Permettre de rendre pérenne les associations,
- Continuer à développer les liens au sein du mouvement associatif choletais au-delà des secteurs concernés.

3. DESCRIPTION DE L'ACTION ET ETAPE(S) RÉALISÉE(S) en 2025

Assises du mouvement associatif choletais en 2025 :

10^{èmes} Assises du Mouvement Associatif Choletais – jeudi 6 mars 2025 :

Thème : Manifestation & Réglementation ; les incontournables en tant qu'organisateur,

Intervenant : François ZINS – Directeur de la Population – Ville de Cholet,

47 personnes présentes représentant 40 associations.

11^{èmes} Assises du mouvement Associatif - mardi 30 septembre 2025 :

Thématique : comment établir une stratégie de communication efficace pour son association ?

Intervenant : Benjamin DELALANDE (ENJIN),

56 personnes représentant 37 associations.

Le 5^{ème} Forum des Associations s'est déroulé le dimanche 7 septembre 2025 au Parc des Expositions de la Meilleraie.

La volonté municipale, à travers cette manifestation, est de permettre de :

- Valoriser toute la richesse et la diversité du tissu associatif choletais,
- Représenter une véritable vitrine pour toutes les associations en leur offrant la possibilité d'exprimer ce qu'elles font et ce qu'elles sont,
- Permettre aux choletais de pouvoir adhérer à une association aussi bien pour pratiquer une activité que pour s'engager comme bénévole,
- Accompagner les dirigeants aussi bien dans leurs missions qu'au niveau du fonctionnement de leur structure.

Les associations inscrites à cette édition ont eu la possibilité d'avoir à leur disposition un stand (ou un stand double, en fonction des associations). Elles ont pu également avoir un temps de démonstration/production.

> + de 150 associations présentes ou représentées,

Comité d'Attribution des Avantages en Nature aux Associations (CAANA)

Instance créée en 2019, à la Ville de Cholet et à l'Agglomération, afin d'harmoniser les procédures d'attribution des avantages en nature (communément appelés "gratuités") et permettre à l'ensemble des acteurs associatifs du territoire de pouvoir bénéficier de ces "gratuités" de manière cohérente, transparente, égalitaire et partagée.

Pour ce faire, des critères d'attribution ont été définis, sur lesquels les élus du CAANA se basent pour formuler leur avis.

En 2025 :

- 10 réunions d'instruction des demandes formulées par les associations
- Évolution des critères au regard des demandes associatives, des contraintes budgétaires et des possibilités structurelles
- 3 réunions de concertation/réflexion en interne avec les différentes directions concernées par le mouvement associatif afin d'harmoniser les pratiques

Labellisation de la Ville de Cholet – Niveau 2 – "Guid'Asso Information"

FAB LAB ASSO (ateliers thématiques) :

Dispositif créé en 2024. Ce nom est la contraction de "laboratoire de fabrication associative". C'est le partage de connaissances, les échanges et la mise en commun de pratiques autour d'une thématique qui permet de donner un sens à cet outil.

Le Fab Lab Asso est un lieu d'échanges autant qu'un lieu de formation (information et orientation).

La deuxième session concernant "les Ressources Humaines" s'est déroulée le 16 janvier 2025, de 18 h 30 à 20 h, dans la Salle Araya,

> 22 personnes représentant 17 associations,

La deuxième séance traitant "les Ressources Financières" s'est déroulée le 11 mars 2025 de 18 h 30 à 20 h, dans la Salle des Conseils,

> 18 personnes représentant 15 associations

4. INDICATEURS D'EVALUATION DE LA REALISATION DE L'ACTION

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

- Nombre d'associations à participer aux différentes actions,
- Nombre de personnes à participer,
- Nombre de secteurs représentés.

Indicateurs qualitatifs

La diversité des secteurs concernés et représentés,
Les espaces d'échange entre les associations (fond et forme),

5. CALENDRIER DE L'ACTION - PERSPECTIVES

Date de démarrage :

- FAB LAB ASSO : 16/01/2025 + 11/03/2025 + 16/10/2025
- Assises du Mouvement Associatif Choletais : 6/03/2025 + 30/09/2025
- Forum des Associations : 7/09/2025

Date de fin prévue :

L'action est-elle reconduite en 2026 ? Oui.

6.



Est-ce une action inscrite au [PCAET/PAQA 2026-2031](#) ?

- ☒ Non
☐ Oui

Si oui, quelle est la référence de la fiche action correspondante ?

Emission de CO2 (ou équivalents) évités (en teqCO2) :

7. RESSOURCES FINANCIERES ET HUMAINES ASSOCIEES A L'ACTION

Budget(s) mobilisé(s) pour l'action :

Etablissement	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
---------------	--

Ville de Cholet	Budget propre ➤ Forum des Associations : 21 000 € ➤ Les Assises du Mouvement Associatif Choletais : 2 000 € ➤ Fab LAB ASSO : 0 € ➤ Guid'Asso : 0 € ➤ CAANA : 0 €
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

Ressources mobilisées pour l'action

- Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2031.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	15 505 € en budget propre + 867 € en crédits transversaux Protocole						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							

Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)	2 agents * 40 h + protocole + CTM						
---	--	-----------------------------------	--	--	--	--	--	--

8. ILLUSTRATIONS DE L'ACTION (PHOTOS, SCHEMAS, DESSINS)

- Pas de photo.

9. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Indiquer les ODD concernés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 : 1 étant l'ODD principal et 2 et 3 les ODD transversaux/secondaires)

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
			2		
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
			1		
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	

Si besoin, pour plus d'informations sur les ODD :

<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

DIRECTION : GENERALE	Action 42
SERVICE : GESTION STRATEGIQUE ET PROJETS TRANSVERSAUX	
NOM DE L'ACTION : ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS DANS L'USAGE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	
POLITIQUE PUBLIQUE DE RATTACHEMENT : INFORMATIQUE TECHNOLOGIES NOUVELLES	

☒ **NOUVELLE ACTION INITIEE EN 2025**

☐ **ACTION RECURRENTE**

☒ **ACTION INTERNE (pour les agents)**

☐ **ACTION TERRITORIALE (pour les citoyens, les entreprises, les associations...)**

1. CONTEXTE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LAQUELLE S'INSCRIT L'ACTION

- **Volonté stratégique** : le sujet est porté par la Direction Générale via le service Gestion Stratégique et Projets Transversaux, afin d'anticiper les transformations des métiers et soutenir l'innovation interne.
- **Besoin interne exprimé par les agents** : à travers le questionnaire diffusé à plus de 1 000 agents (350 réponses), révélant des niveaux de connaissances très hétérogènes et un besoin marqué d'accompagnement.
- **Contexte national et sociétal** : diffusion massive des outils d'IA générative, nouveaux usages professionnels, enjeux éthiques et réglementaires (RGPD, données sensibles, cybersécurité).
- **Anticipation RH** : nécessité d'adapter les pratiques professionnelles, d'accompagner la montée en compétence et de prévenir les risques.
- L'action s'inscrit dans une dynamique de modernisation numérique, déjà engagée via le déploiement de Microsoft 365,

2. OBJECTIFS ATTENDUS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

- **Objectifs initiaux**
 - Sensibiliser l'ensemble des agents aux fondamentaux de l'IA.
 - Faire monter en compétence les équipes sur les usages responsables et sécurisés.
 - Construire une vision commune sur ce que l'IA peut apporter (et ne pas apporter).
- **Objectifs à moyen terme**
 - Développer l'usage maîtrisé et pertinent de l'IA générative dans les services (écriture, analyse, assistance administrative...).
 - Définir un **plan d'actions IA + Données** structurant, partagé et réalisable.
 - Outiller les services en guides, ressources internes, formations et bonnes pratiques.
- **Objectifs à long terme**
 - Accompagner l'évolution des métiers et des organisations.
 - Renforcer la qualité du service public grâce à l'IA (efficacité, simplification, gain de temps).
 - Garantir un cadre clair de gouvernance (sécurité, éthique, confidentialité, règles internes).

3. DESCRIPTION DE L'ACTION ET ETAPE(S) REALISEE(S) en 2025

- Il s'agit d'un programme de **sensibilisation et d'acculturation à l'IA** destiné à l'ensemble des agents de la collectivité disposant d'un accès aux outils numériques (environ 1 000 agents).
- Indiquer les éléments déclencheurs de l'action :
 - ☒ ~~Mandat politique~~ / Stratégie
 - ☐ Obligation réglementaire
 - ☒ Démarche interne
- **Étapes réalisées en 2025 :**
 - 1. Séminaire du 12 juin 2025 – 80 directeurs & chefs de service avec :**
 - Kahoot de découverte, travail sur 3 cas d'usage, formation au prompt.
 - Publication du premier **guide pour bien prompter**.
 - 2. Questionnaire (juin–juillet 2025) – 350 réponses**
 - Analyse quantitative et qualitative.
 - Identification des besoins urgents (accompagnement, règles, pratiques, outils).
 - 3. Ateliers de sensibilisation (septembre–décembre 2025)**
 - 6 sessions de 1h30 chacune, 50 à 70 personnes / atelier.
 - Total agents sensibilisés : environ **350 agents + 80 directeurs = 430 personnes**.
 - Diffusion d'un guide des bonnes pratiques

Descriptif qualitatif

- Approche participative et pédagogique, basée sur l'expérimentation.
- Implication directe des services (cas d'usage issus du terrain).
- Production de ressources internes structurantes : guides, analyses, supports.
- Contribution à la culture numérique et à la modernisation interne.

Lien avec les Objectifs de Développement Durable

- **ODD 8 – Travail décent & innovation** : adaptation des métiers, qualité de vie au travail.

4. INDICATEURS D'EVALUATION DE LA REALISATION DE L'ACTION

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes :

Année	2025	2026	2027	2028
Nombre d'agents acculturés	430			
Taux de participation au questionnaire	35 %			
Volume de ressources diffusées	2			

Indicateurs qualitatifs
• Indicateurs qualitatifs - Niveau de satisfaction des participants. - Niveau d'autonomie des agents dans l'usage de l'IA. - Nombre de cas d'usage identifiés dans les services. - Intégration des bonnes pratiques dans les documents internes (intranet, procédures). • Indicateurs stratégiques - Avancement du plan d'actions IA. - Nombre de services ayant initié des projets IA. - Intégration de l'IA dans les projets numériques structurants.

5. CALENDRIER DE L'ACTION - PERSPECTIVES
Date de démarrage : Juin 2025 Date de fin prévue : action inscrite dans une démarche progressive et pérenne, reconduite chaque année.

6.	PCAET  Plan Climat Air Energie Territorial
Est-ce une action inscrite au PCAET/PAQA 2026-2031 ? ☒ Non ☐ Oui Si oui, quelle est la référence de la fiche action correspondante ?	

7. RESSOURCES FINANCIERES ET HUMAINES ASSOCIEES A L'ACTION

Budget(s) mobilisé(s) pour l'action :

Etablissement	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	• Service Gestion Stratégique et Projets Transversaux – Direction générale (un chef de projet pour une quote-part d'ETP très variable) • Service Management de la Donnée – DRN • En 2025, pas de dépense financière • Les dépenses pour les années suivantes dépendront du plan d'actions retenu (à arbitrer en 2026).

CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

Ressources mobilisées pour l'action

		Réalisé	Prévisionnel					
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)		3 480 € = Intervention CIVITEO en séminaire Directeurs / chefs de service - Mars 2026					
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							

8. ILLUSTRATIONS DE L'ACTION (PHOTOS, SCHEMAS, DESSINS)

- Possibilité d'insérer un lien vers OneDrive.

9. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Indiquer les ODD concernés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 : 1 étant l'ODD principal et 2 et 3 les ODD transversaux/secondaires)

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
	1				
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	

Si besoin, pour plus d'informations sur les ODD :

<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

DIRECTION : GENERALE

Action 46

SERVICE : GESTION STRATEGIQUE ET PROJETS TRANSVERSAUX

NOM DE L'ACTION : JALONNEMENT DU PARCOURS MARCHAND PAR DES ŒUVRES DE STREET-ART

POLITIQUE PUBLIQUE DE RATTACHEMENT : ACTION CŒUR DE VILLE

☒ **NOUVELLE ACTION INITIEE EN 2025**

☐ **ACTION RECURRENTE**

☐ **ACTION INTERNE (pour les agents)**

☒ **ACTION TERRITORIALE (pour les citoyens, les entreprises, les associations...)**

1. CONTEXTE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LAQUELLE S'INSCRIT L'ACTION

- **Volonté stratégique** : la Ville de Cholet s'est engagée dès 2018 dans le programme national Action Cœur de Ville, visant à remettre habitants, commerces, services et activités dans les centres-villes, à lutter contre l'étalement urbain, mieux réguler l'urbanisme commercial périphérique et rebâtir une ville plus naturelle et résiliente. En 2023, les élus ont renouvelé l'engagement de Cholet jusqu'en 2026.
- **Contexte local** : dans le cadre de ce programme, la Ville a présenté un plan d'actions destiné à renforcer l'intervention des acteurs locaux sur les 5 axes sectoriels du programme, déclinés sur le centre-ville de Cholet. L'action « jalonnement du parcours marchand par des œuvres de street-art » s'inscrit ainsi dans la fiche action n° 14 du plan, intitulée « Parcours piéton et mise en valeur de l'espace public ».

2. OBJECTIFS ATTENDUS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

- Cette fiche action n°14 vise en particulier à mettre en valeur les rues du centre-ville et le rendre identifiable ; créer un parcours piéton clair et agréable ; favoriser une dynamique de reprise de l'activité commerciale en valorisant les biens immobiliers en bordure d'espaces publics ; donner envie de flâner et rendre attractives les mobilités douces en centre-ville.

3. DESCRIPTION DE L'ACTION ET ETAPE(S) REALISEE(S) en 2025

- Dans le cadre de cette la fiche action n°14, un projet de street-art a été validé par les élus et déployé dans le centre-ville en octobre 2025. Il vise à renforcer l'attractivité du cœur de ville en proposant une expérience différenciante et à jalonner le parcours marchand d'œuvres éphémères et ludiques : peintures des contremarches d'escaliers publics (Square des Charuelles et Arcades Rougé) et pose d'une anamorphose Place Travot (œuvre 3D « instagrammable »).
- Ce projet a été piloté par le Chef de projet Action Cœur de Ville avec le soutien du Manager de centre-ville. Ils ont fait appel à deux artistes locaux (Ibana Portugal et La Pointe) pour les contremarches et un artiste national pour l'anamorphose (Sweo et Nikita), pour un budget total de 32 300 € TTC.
- Les retours des usagers (habitants) n'ont pas été formellement collectés mais les réseaux sociaux ont rendu visibles des appréciations positives. Seule l'anamorphose semble susciter moins

d'engouement qu'imaginé : un travail de communication est en cours auprès des publics actifs sur les réseaux pour les inviter partager leurs expériences via des vidéos & photos postées.

- Ce projet s'inscrit dans les ODD 11 et 13 car il participe à la promotion des mobilités douces en invitant à une déambulation piétonne du parcours marchand, et à l'établissement de liens économiques (commerces du parcours marchand) et sociaux (accès à la culture et au street art en particulier) positifs entre zones urbaines et périurbaines en renforçant la planification du développement à l'échelle de la ville.

4. INDICATEURS D'EVALUATION DE LA REALISATION DE L'ACTION

- Plusieurs indicateurs doivent ont été définis dans la fiche action n°14 (Taux de vacance commerciale ; Surface d'espaces publics requalifiée ; Satisfaction des usagers ; Satisfaction des commerçants).

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

- Le tableau ci-dessous (fourni à titre d'exemple) permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2022	2023	2024	2025
Indicateur 1				
Indicateur 2				
...				

Indicateurs qualitatifs

S'agissant en particulier du jalonnement du parcours par des œuvres de street-art, les taux de satisfaction seront plus particulièrement suivis.

5. CALENDRIER DE L'ACTION - PERSPECTIVES

Date de démarrage : novembre 2024

Date de fin prévue : octobre 2025

L'action est-elle reconduite en 2026 ? non

6.



Est-ce une action inscrite au [PCAET/PAQA 2026-2031](#) ?

☒ Non

☐ Oui

Si oui, quelle est la référence de la fiche action correspondante ?

Emission de CO2 (ou équivalents) évités (en teqCO2) :

7. RESSOURCES FINANCIERES ET HUMAINES ASSOCIEES A L'ACTION

Budget(s) mobilisé(s) pour l'action :

Etablissement	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	Budget principal
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

Ressources mobilisées pour l'action

- Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2031.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	32 300 € TTC						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							

Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							

Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)	100 heures						
---	---	------------	--	--	--	--	--	--

8. ILLUSTRATIONS DE L'ACTION (PHOTOS, SCHEMAS, DESSINS)



-
-
- Possibilité d'insérer un lien vers OneDrive.

9. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Indiquer les ODD concernés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 : 1 étant l'ODD principal et 2 et 3 les ODD transversaux/secondaires)

1 PAS DE PAUVRETÉ ☐	2 FAIM «ZÉRO» ☐	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE ☐	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ ☐	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES ☐	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT ☐
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE ☐	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE ☐	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE ☐	10 INÉGALITÉS RÉDUITES ☐	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES ☐	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES ☐
				1	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ☐	14 VIE AQUATIQUE ☐	15 VIE TERRESTRE ☐	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES ☐	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS ☐	
2					

Si besoin, pour plus d'informations sur les ODD :

<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

DIRECTION : ÉDUCATION
Action 47
SERVICE : Service Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle
NOM DE L'ACTION : Campus Connecté
POLITIQUE PUBLIQUE DE RATTACHEMENT :
☐ NOUVELLE ACTION INITIÉE EN 2025

☒ ACTION RECURRENTE

☐ ACTION INTERNE (pour les agents)

☐ ACTION TERRITORIALE (pour les citoyens, les entreprises, les associations...)

1. CONTEXTE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LAQUELLE S'INSCRIT L'ACTION

Le Campus connecté de Cholet a été créé pour élargir l'accès aux études supérieures, notamment pour les jeunes freinés par l'éloignement des universités et le coût de la vie étudiante.

Le projet répond aussi à la volonté de renforcer l'offre locale de formations, de soutenir l'orientation et de dynamiser la vie étudiante tout en améliorant l'attractivité du territoire. Il s'inscrit clairement dans une volonté politique forte de Cholet Agglomération, présentée comme la continuité de plus de vingt ans d'actions pour développer l'enseignement supérieur et garantir l'égalité des chances.

L'action s'inscrit d'abord dans un contexte national, celui du programme des Campus connectés, dispositif labellisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et soutenu par l'État dans le cadre de l'action Territoires d'Innovation Pédagogique du Programme d'Investissements d'Avenir, avec pour objectif de faciliter l'accès aux études supérieures partout en France, notamment pour les publics éloignés des grands centres universitaires.

Au niveau local, Cholet Agglomération s'est emparée de cette dynamique nationale pour répondre aux besoins spécifiques du territoire, marqués par l'éloignement des Universités d'Angers et de Nantes et un décrochage des jeunes après Bac+2/Bac+3 pour des raisons de mobilité et de coût de la vie étudiante.

2. OBJECTIFS ATTENDUS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Le dispositif national des Campus connectés vise, dès son lancement en 2019, à réduire les inégalités territoriales d'accès à l'enseignement supérieur en permettant aux étudiants éloignés des grands pôles universitaires de suivre la formation de leur choix sans supporter les coûts liés à la mobilité ou au logement, tout en favorisant l'égalité des chances.

À moyen terme, l'État cherche à consolider et structurer un réseau national de Campus connectés, à augmenter le nombre d'étudiants accueillis et à renforcer l'efficacité de l'accompagnement pédagogique, le tutorat étant identifié comme un levier essentiel de réussite et de lutte contre le décrochage.

À long terme, cette politique publique ambitionne de pérenniser les Campus connectés les plus attractifs, d'inscrire durablement l'offre de formation à distance dans les territoires, et de contribuer

au désenclavement et au développement économique via une montée en compétences locale appuyée par les outils du numérique.

Sur le territoire de Cholet, ces orientations nationales ont été déclinées en objectifs locaux spécifiques : au lancement en 2021, il s'agissait de faciliter l'accès aux études supérieures dans un territoire éloigné d'Angers et de Nantes, de réduire le décrochage identifié à partir de Bac+2/Bac+3 en raison des freins financiers et de mobilité, et d'enrichir l'offre locale de formations, notamment professionnalisantes, en cohérence avec les besoins du tissu économique du Choletais.

À moyen terme, Cholet Agglomération vise une montée en capacité (20 apprenants), la création d'une véritable communauté étudiante locale intégrée au Campus du Choletais et le renforcement de l'attractivité du territoire.

À plus long terme, l'objectif est d'ancrer durablement le Campus connecté dans l'écosystème local de formation et de consolider l'égalité des chances en permettant aux jeunes du territoire de poursuivre des études supérieures sans avoir à quitter Cholet.

3. DESCRIPTION DE L'ACTION ET ETAPE(S) REALISEE(S) en 2025

- ☒ Mandat politique / Stratégie
- ☐ Obligation réglementaire
- ☐ Démarche interne

Le Campus connecté de Cholet est une action publique d'accès à l'enseignement supérieur à distance, portée par Cholet Agglomération depuis 2021 et est réalisée au quotidien par une coordonnatrice dédiée, qui assure le suivi pédagogique, administratif et social des apprenants ainsi que l'animation d'ateliers collectifs et individuels.

Cette action s'inscrit dans un mandat politique clair et une stratégie territoriale visant à renforcer l'offre locale d'enseignement supérieur et à favoriser l'égalité d'accès aux études, en cohérence avec le dispositif national « Campus Connecté » financé par le SGPI dans le cadre du PIA3 – France 2030, et soutenu localement par la Région Pays de la Loire et Mauges Communauté.

Sur le plan quantitatif, le campus a accueilli 84 étudiants depuis 2021, plus précisément 20 pour l'année universitaire 2024/2025 et 20 sur 2025/2026 soit 40 étudiants sur la seule année 2025, dans des formations variées allant du BTS au master et aux certifications professionnelles. Il offre un accès libre du lundi au vendredi de 8 h 00 à 20 h 00, quatre salles équipées, un suivi quotidien, des ateliers thématiques (méthodologie, anglais, prise de notes...) et une programmation d'animations régulières favorisant la réussite et la socialisation des étudiants.

Sur le plan qualitatif, l'action repose sur des partenariats solides avec l'Université d'Angers (université de proximité), les établissements de formation à distance (CNED, CNAM, OpenClassrooms...), ainsi qu'avec les acteurs locaux, notamment le lycée Sainte-Marie via un projet vidéo mobilisant leur BTS Communication. La communication multicanale menée en 2025 (presse, web, réseaux sociaux, affichage urbain) a généré, entre autres, 51 contacts entrants intéressés par le dispositif.

Par ailleurs, le Campus connecté contribue indirectement à la transition écologique en limitant les déplacements vers les métropoles universitaires et en favorisant une économie de proximité, notamment via l'ancrage local des apprenants et la mobilisation de partenaires et fournisseurs du territoire.

Cette action répond pleinement à plusieurs Objectifs de Développement Durable, en particulier l'ODD 4, éducation de qualité en améliorant l'accès aux études supérieures et la réussite des apprenants, l'ODD 10, réduction des inégalités en levant les freins financiers et géographiques, et l'ODD 11, villes et communautés durables en renforçant l'attractivité du territoire et en permettant aux habitants de se former sans quitter Cholet.

4. INDICATEURS D'EVALUATION DE LA REALISATION DE L'ACTION

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Année	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026
Nombre d'apprenants	14	14	16	20	20

Indicateurs qualitatifs

- Accompagnement des apprenants poursuivant des études en distanciel dans l'enseignement supérieur dans un cadre collectif et convivial,
- Ateliers et rendez-vous pédagogiques avec les étudiants,
- Séances de tutorat pour les étudiants,
- Participation aux animations proposées par l'Université d'Angers,
- Réunions avec des partenaires de l'enseignement et des entreprises.

Le suivi du Campus Connecté de Cholet s'appuie sur plusieurs indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui permettent de mesurer son niveau d'activité et son évolution depuis son ouverture en 2021.

Les principaux indicateurs sont d'abord liés aux effectifs accueillis, avec 84 étudiants accompagnés depuis 2021 et 40 étudiants sur l'année 2025, répartis en deux périodes universitaires de 20 apprenants pour l'année universitaire 2024/2025 et 20 apprenants pour l'année universitaire 2025/2026. Ce premier critère témoigne d'une stabilité dans la capacité d'accueil annuelle et d'une montée en charge régulière du dispositif.

Le volume et la diversité des formations suivies constituent un autre indicateur important (BTS, licences, masters et certifications), illustrant l'élargissement progressif des usages du dispositif, tandis que les résultats universitaires et certifications obtenues renseignent sur l'efficacité de l'accompagnement.

Les indicateurs d'activité comprennent également le taux de fréquentation et de présence dans les salles d'étude, la participation aux ateliers (par exemple 8 participants aux séances d'anglais, 6 participants en méthodologie, 20 participants aux temps conviviaux), ainsi que le nombre d'interactions quotidiennes entre la coordonnatrice et les étudiants, qui témoignent d'un suivi individualisé soutenu.

S'ajoutent des indicateurs de visibilité et d'attractivité, comme les résultats des campagnes de communication 17 vidéos produites, 5 retenues, 1 936 clics Instagram, 316 clics YouTube, et 51 personnes venues se renseigner en 2025, montrant une progression de la notoriété du dispositif.

Sur plusieurs années, l'évolution met en évidence une croissance maîtrisée des effectifs, une professionnalisation accrue de l'accompagnement, et un élargissement des partenariats et actions proposées, attestant d'une consolidation progressive du Campus connecté dans le paysage local de l'enseignement supérieur.

5. CALENDRIER DE L'ACTION - PERSPECTIVES

Année universitaire

L'action est-elle reconduite en 2026 ?

Le calendrier du Campus connecté de Cholet suit une programmation structurée et rythmée tout au long de l'année, alternant actions de visibilité, rendez-vous institutionnels et événements dédiés aux étudiants.

Pour l'année 2026, trois sessions de portes ouvertes sont planifiées, en février, juin et septembre, afin de renforcer l'information des publics et d'élargir le recrutement d'apprenants.

Le calendrier inclut aussi la présentation du bilan de fin de parcours auprès de la Banque des Territoires (juin/juillet), ainsi que la participation au Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise en novembre, confirmant l'ancrage du Campus connecté dans l'écosystème local de formation et d'insertion professionnelle.

Les perspectives pour le Campus connecté de Cholet en 2026 sont orientées vers la consolidation et la pérennisation du dispositif : un arbitrage politique décidera ou non du renouvellement de la candidature de Cholet Agglomération auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace afin de maintenir le label et les financements associés, garantissant la poursuite et la montée en puissance du Campus connecté.

Le Campus connecté prévoit également de renforcer ses actions partenariales et sa présence dans les grands événements éducatifs et institutionnels du territoire.

Ces perspectives traduisent une volonté de poursuivre son développement, d'élargir son rayonnement auprès des publics et de consolider son rôle comme outil territorial d'accès à l'enseignement supérieur, de lutte contre l'isolement et de soutien aux trajectoires académiques et professionnelles.

6.



Est-ce une action inscrite au [PCAET/PAQA 2026-2031](#) ?

☒ Non

☐ Oui

Si oui, quelle est la référence de la fiche action correspondante ?

Emission de CO2 (ou équivalents) évités (en teqCO2) :

7. RESSOURCES FINANCIERES ET HUMAINES ASSOCIEES A L'ACTION

Budget(s) mobilisé(s) pour l'action :

Etablissement	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Service Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle – Direction de l'Éducation
CIAS	

Ressources mobilisées pour l'action

- Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2031.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)							
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							

Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)	1 ETP – catégorie A						
--	--	---------------------	--	--	--	--	--	--

8. ILLUSTRATIONS DE L'ACTION (PHOTOS, SCHEMAS, DESSINS)

- Possibilité d'insérer un lien vers OneDrive.



Photos du Campus Connecté, Campus du Choletais.



9. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Indiquer les ODD concernés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 : 1 étant l'ODD principal et 2 et 3 les ODD transversaux/secondaires)

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
			1		
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
			2	3	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	

Si besoin, pour plus d'informations sur les ODD :

<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

DIRECTION : ÉDUCATION	Action 51
SERVICE : Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle	
NOM DE L'ACTION : Accompagner des jeunes et personnes en réorientation :	
- Maison de l'Orientation - Carrefour de l'Orientation	
POLITIQUE PUBLIQUE DE RATTACHEMENT :	

☐ **NOUVELLE ACTION INITIÉE EN 2025**
☒ **ACTION RECURRENTE**
☐ **ACTION INTERNE (pour les agents)**
☐ **ACTION TERRITORIALE (pour les citoyens, les entreprises, les associations...)**

1. CONTEXTE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LAQUELLE S'INSCRIT L'ACTION

Depuis janvier 2020, la Maison de l'Orientation (MdO) accompagne les jeunes et les personnes en réorientation de carrière dans leur choix d'orientation scolaire et professionnelle en lien avec les établissements d'enseignement, les entreprises du territoire et les structures d'accompagnement.

La loi " Pour la liberté de choisir son avenir professionnel " du 5 septembre 2018 a profondément réorganisé les politiques publiques d'orientation en France. À compter de 2019, cette réforme a transféré aux Régions un rôle renforcé dans la coordination, l'information et l'accompagnement tout au long de la vie, modifiant ainsi l'écosystème de l'orientation dans lequel opèrent les Centres d'Information et d'Orientation (CIO), historiquement pilotés par l'Éducation nationale.

Pour anticiper la perspective du départ du CIO de Cholet, les élus de Cholet Agglomération ont imaginé la Maison de l'Orientation. Il s'avère aujourd'hui que le CIO est toujours présent sur Cholet et est complémentaire à l'offre de services de la MdO. Ces deux structures travaillent en partenariat étroit dans l'accompagnement des publics.

2. OBJECTIFS ATTENDUS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

La création de la Maison de l'Orientation répondait dès son lancement à l'objectif central d'accompagner chaque usager, jeunes, adultes en reconversion, salariés, demandeurs d'emploi ou agents publics, dans la définition d'un projet d'orientation scolaire et professionnelle cohérent et réalisable, en garantissant un accueil ouvert à tous, fondé sur la bienveillance, la gratuité et la complémentarité avec l'offre existante.

À moyen terme, les ambitions reposaient sur la structuration d'un dispositif capable d'assurer un accompagnement individualisé soutenu (jusqu'à 1 097 rendez-vous annuels en 2025) tout en développant des actions collectives nombreuses, telles que les ateliers en établissements scolaires, les interventions lors de forums ou encore les permanences délocalisées sur Mauges Communauté, contribuant ainsi à renforcer l'accès à l'information et la découverte des métiers pour un large public.

L'ancrage territorial de la MdO s'est également affirmé grâce à un réseau partenarial riche, avec la Région Pays de la Loire, les établissements privés et publics, les communes et intercommunalités, etc, destiné à favoriser la mise en relation avec les acteurs économiques et la co-construction d'actions adaptées aux besoins du territoire.

À plus long terme, les objectifs attendus convergent vers la consolidation d'un service durable et stable, malgré les réorganisations de 2025, avec la volonté affirmée pour 2026 de stabiliser l'équipe, d'optimiser les modalités d'accueil, de maintenir une qualité de service malgré des ressources limitées, de renforcer les partenariats et d'accroître la visibilité de l'offre auprès des usagers et des élus, afin que la MdO reste un acteur incontournable de l'orientation tout au long de la vie

3. DESCRIPTION DE L'ACTION ET ETAPE(S) REALISEE(S) en 2025

- ☒ Mandat politique / Stratégie
- ☐ Obligation réglementaire
- ☐ Démarche interne

Au cours de l'année 2025, la Maison de l'Orientation a conduit une activité particulièrement dense, comptabilisant 707 prises de contact pour des renseignements ou des demandes de rendez-vous, dont 220 provenant de Mauges Communauté, et en réalisant 1 097 rendez-vous individuels en présentiel ou en distanciel pour l'accompagnement des usagers. L'équipe a assuré 7 permanences délocalisées à Beaupréau-en-Mauges permettant de suivre 13 usagers, tandis que les interventions en établissements scolaires se sont traduites par 22 ateliers menés dans 5 établissements, touchant 241 élèves, dont 238 collégiens et 3 lycéens.

La MdO a également participé à 7 manifestations partenariales majeures, telles que " *Chemillé, on s'oriente* ", le *Forum des métiers d'Orée-en-Anjou*, la *Nuit de l'orientation* ou encore le *Rallye citoyen*, renforçant ainsi sa visibilité et son ancrage territorial.

Sur le premier semestre uniquement, l'activité représentait déjà 317 contacts, 748 rendez-vous, 5 permanences (10 usagers) et 241 scolaires accompagnés, tandis que le second semestre, malgré une réorganisation importante de l'équipe, enregistrait encore 390 contacts, 349 rendez-vous et 2 permanences (3 usagers).

Cette dynamique chiffrée illustre une année marquée par une forte mobilisation de la MdO malgré un contexte contraint, confirmant son rôle structurant dans l'accompagnement à l'orientation sur le territoire.

Les actions menées par la Maison de l'Orientation en 2025 se distinguent par une forte dimension humaine, une approche personnalisée de l'accompagnement et une capacité d'adaptation aux besoins variés des publics accueillis. L'accompagnement individuel repose sur une écoute attentive, une démarche progressive et structurée, et une relation de confiance permettant à chaque usager qu'il soit collégien, lycéen, étudiant, salarié ou demandeur d'emploi de clarifier ses motivations, de découvrir des univers professionnels et de construire un projet réaliste, étape après étape, souvent jalonné de plusieurs rendez-vous adaptés au rythme et à la maturité de chacun.

La qualité des actions apparaît également dans la diversité des formats proposés : ateliers en établissements scolaires centrés sur la connaissance de soi, animations ludiques lors de forums, activités immersives, interventions thématiques ou encore ateliers de renforcement des compétences socio-professionnelles, autant de dispositifs conçus pour favoriser l'engagement des jeunes, encourager le dialogue avec les familles et rendre l'orientation plus concrète et accessible.

Cette qualité s'exprime aussi à travers la posture professionnelle des conseillers et leur attention constante à la bienveillance, au respect du parcours individuel et à la sécurisation du climat d'accompagnement, comme en témoignent les retours d'expérience mettant en avant l'esprit d'équipe, la disponibilité, l'écoute et la créativité dans la conduite des entretiens et animations.

Les actions de la MdO se caractérisent également par un fort ancrage territorial grâce à des partenariats étroits avec les établissements scolaires, les structures socio-culturelles, la Région et les collectivités locales,

etc, ce qui permet de proposer des activités co-construites, contextualisées et répondant précisément aux besoins des publics rencontrés.

Enfin, malgré les réorganisations ayant marqué l'année 2025, la MdO a maintenu une qualité de service élevée, en ajustant son fonctionnement.

Les actions de la Maison de l'Orientation répondent pleinement à plusieurs objectifs de Développement Durable en favorisant l'accès équitable à une éducation de qualité, l'insertion professionnelle et la réduction des inégalités. Par son accompagnement individualisé, gratuit et ouvert à tous, jeunes, adultes, salariés, demandeurs d'emploi ou publics fragilisés, la MdO contribue directement à l'ODD 4, en soutenant l'apprentissage tout au long de la vie et en aidant chacun à construire un projet scolaire ou professionnel éclairé, notamment grâce à des rendez-vous structurés, des ateliers de connaissance de soi et des immersions professionnelles.

En intervenant dans des collèges, lycées, centres socioculturels ou forums de l'orientation, y compris auprès de publics éloignés ou en décrochage (comme les jeunes suivis dans la MIJEC), la MdO œuvre également en faveur de l'ODD 10, en réduisant les inégalités d'accès à l'information, en améliorant les perspectives des publics vulnérables et en renforçant leurs compétences sociales et professionnelles.

Par son rôle de facilitateur entre usagers, entreprises, établissements d'enseignement et structures d'accompagnement, la MdO soutient aussi l'ODD 8, en participant à la promotion d'un emploi décent et de parcours professionnels durables : les nombreuses participations à des manifestations territoriales, les ateliers métiers et les partenariats avec les acteurs économiques visent à informer sur les secteurs porteurs et à encourager l'engagement citoyen et professionnel des jeunes.

Enfin, la dimension partenariale forte de la MdO associant communes, intercommunalités, Région, réseaux associatifs ou économiques renforce l'ODD 17, en construisant une action publique coordonnée et efficace au service du territoire et de ses habitants.

Ainsi, la MdO s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable social en agissant simultanément sur l'éducation, l'emploi, l'inclusion et la coopération institutionnelle.

4. INDICATEURS D'EVALUATION DE LA REALISATION DE L'ACTION

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes :

Année	2022	2023	2024	2025
Prise de contact	1 078	983	935	707
Nombre de rendez-vous	1 569	1 733	1 432	1 097
Nombre de permanences	9	19	15	7
Nombre de rencontres partenariales	15	11	8	3
Nombre d'interventions en établissements	29	30	20	22
Nombre de Manifestations	5 demi-journées Orientibus 4 manifestations :	3 demi-journées Orientibus 7 manifestations :	2 demi-journées Orientibus 10 manifestations :	7 manifestations : Chemillé, on s'oriente

	Portes ouvertes de l'AFPA, "OrientEt Vous" de Vihiers, Forum de l'apprentissage de la CCI Cholet, Before Campus Day	Chemillé on s'oriente, Forum de l'apprentissage + 1 ^{er} rendez-vous de l'orientation de la CCI Cholet, Before Campus Day, Tremplin des métiers du domicile, Tremplin Unis-Cité Rallye Citoyen,	Opération Carrières, Chemillé on s'oriente, Forum de l'apprentissage + 1 ^{er} rendez-vous de l'orientation de la CCI Cholet, Portes ouvertes de l'AFPA, Before Campus Day, Tremplin des métiers de l'Industrie, Atelier CV Unis-Cité Rallye Citoyen, Carrefour de l'Orientation	Forum des métiers d'orée en Anjou Atelier MIJEC Before Campus day Nuit de l'Orientation de la CCI Tremplin des métiers de l'artisanat Rallye Citoyen
Nombre d'ateliers	4	11	11	

Indicateurs qualitatifs

Les indicateurs qualitatifs de la Maison de l'Orientation révèlent un service fondé sur la bienveillance, l'écoute et la qualité de la relation avec les usagers. Ces éléments permettent ainsi de favoriser une communication des services de la MdO en majorité par le bouche à oreille.

La diversité des actions, ateliers de connaissance de soi, interventions en établissements, animations ludiques lors de forums, ateliers de remobilisation, illustre une pédagogie active et adaptée aux besoins des publics, favorisant l'engagement et la découverte du monde professionnel de manière concrète et accessible.

5. CALENDRIER DE L'ACTION - PERSPECTIVES

Date de démarrage : Janvier 2020

L'action est-elle reconduite en 2026 ? oui

Le fonctionnement de la Maison de l'Orientation a été marqué par une réorganisation profonde à partir du mois de juillet 2025, entraînant une réduction des effectifs et une adaptation du fonctionnement : accueil limité aux matinées du mardi au vendredi, fermeture le samedi, recentrage des accompagnements sur les seuls habitants de Cholet Agglomération et de Mauges Communauté, et arrêt des interventions dans les établissements scolaires.

Cette transition ouvre les perspectives de travail pour 2026, centrées sur la stabilisation de la nouvelle organisation, le renforcement de l'équipe, et la montée en compétences des conseillers.

L'année à venir vise également à maintenir une veille qualitative sur les services proposés, optimiser les modalités d'accueil dans un contexte de ressources contraintes, consolider les partenariats territoriaux existants et accroître la visibilité de la MdO à travers une communication plus proactive et adaptée aux attentes des usagers et des élus.

Le calendrier 2025/2026 s'inscrit dans une dynamique d'ajustement, de continuité de service et d'amélioration ciblée pour garantir la qualité de l'accompagnement malgré les contraintes structurelles.

6.



Est-ce une action inscrite au [PCAET/PAQA 2026-2031](#) ?

☒ Non

☐ Oui

Si oui, quelle est la référence de la fiche action correspondante ?

Emission de CO2 (ou équivalents) évités (en teqCO2) :

7. RESSOURCES FINANCIERES ET HUMAINES ASSOCIEES A L'ACTION

Budget(s) mobilisé(s) pour l'action :

Etablissement	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Maison de l'Orientation – Service Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle – Direction de l'Éducation
CIAS	

Mauges Communauté soutient la MdO depuis son ouverture.

En raison de l'évolution des missions et du fonctionnement de la MdO, une nouvelle délibération et convention avec Mauges Communauté ont été votées au Conseil de Communauté du 15 décembre 2025 (validité du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026). Le montant de la subvention est de 30 000 € pour 2025 et 25 000 € pour 2026.

Ressources mobilisées pour l'action

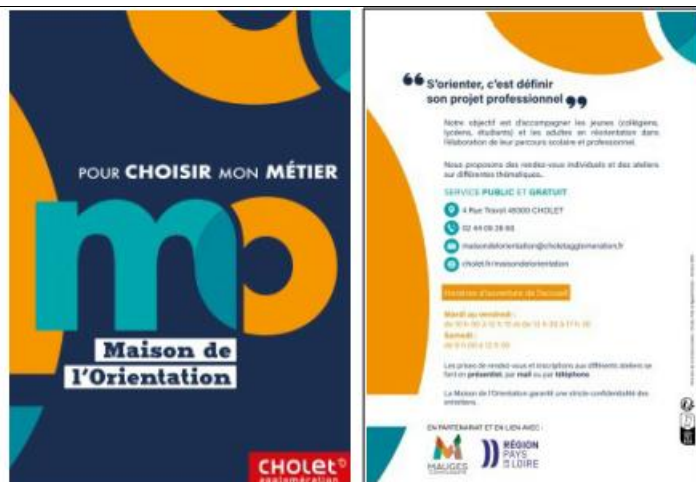
- Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2031.

Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	Réalisé	Prévisionnel					
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031

	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)	30 000 € (Mauges Communauté)						
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)	<u>Janvier à août 2025 :</u> 1 responsable MDO, 2 conseillères, 1 apprentie. <u>Septembre à octobre :</u> 1 responsable MDO. <u>Octobre à décembre :</u> 1 responsable MDO, 1 conseiller.						

8. ILLUSTRATIONS DE L'ACTION (PHOTOS, SCHEMAS, DESSINS)

- Possibilité d'insérer un lien vers OneDrive.



Plaquette de la MdO.



Accueil de la Maison de l'Orientation réalisé par Jessie AUBINEAU, apprentie en BTS jusqu'en août 2025.

9. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Indiquer les ODD concernés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 : 1 étant l'ODD principal et 2 et 3 les ODD transversaux/secondaires)

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
			1		
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
	3		2		
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	
				4	

Si besoin, pour plus d'informations sur les ODD :

<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

DIRECTION : ÉDUCATION**Action 52****SERVICE : Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle****NOM DE L'ACTION : Soutien aux établissements****POLITIQUE PUBLIQUE DE RATTACHEMENT :**☐ **NOUVELLE ACTION INITIÉE EN 2025**☒ **ACTION RECURRENTE**☐ **ACTION INTERNE (pour les agents)**☐ **ACTION TERRITORIALE (pour les citoyens, les entreprises, les associations...)**

1. CONTEXTE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LAQUELLE S'INSCRIT L'ACTION

Le Service Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle (ESFP) met en place des soutiens auprès des établissements du territoire afin de garantir une offre de formation cohérente, accessible et adaptée aux besoins socio-économiques du Choletais.

Chaque année, le recensement des effectifs permet d'analyser l'évolution de la population étudiante et d'anticiper les besoins en formation initiale et supérieure, ce qui justifie un accompagnement constant des structures éducatives.

Ces soutiens répondent également à l'enjeu de maintien et de développement de formations stratégiques.

De plus, les subventions versées aux établissements, Université d'Angers, IUT, CNAM, centres de formation, structures associatives contribuent à financer leur fonctionnement, à soutenir l'innovation pédagogique et à préserver des conditions d'accueil adaptées pour les apprenants (soutiens à la restauration étudiante par la mise à disposition de personnels et de subventions pour les trois restaurants agréés CROUS du territoire).

L'Agglomération étant propriétaire des locaux du Campus du Choletais, est impliquée dans leur entretien, leur mise à disposition et leur gestion.

En agissant comme facilitateur entre les établissements, les entreprises et les acteurs institutionnels, le Service ESFP renforce l'attractivité du territoire, soutient la réussite des jeunes et favorise l'adéquation entre formations et besoins en compétences.

Ainsi, les soutiens apportés traduisent une volonté politique forte de consolider un écosystème éducatif dynamique, diversifié et performant au service du développement local.

Les soutiens apportés par le Service Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle (ESFP) de Cholet Agglomération s'inscrivent dans un contexte national profondément structuré par la loi du 5 septembre 2018, qui confère à la Région un rôle de chef de file en matière d'orientation et de formation professionnelle, ainsi que par la Stratégie Régionale Emploi-Formation-Orientation Professionnelle (SREFOP 2023/2028), portée autour de grands enjeux nationaux tels que la transition écologique, la montée en compétences, l'adaptation face aux mutations économiques et l'accès au plein emploi.

Les établissements d'enseignement secondaire, professionnel et supérieur sont ainsi confrontés à des exigences croissantes d'innovation pédagogique, de modernisation et d'adaptation aux besoins économiques. Au niveau régional, ces orientations se déclinent dans un maillage territorial où l'intercommunalité joue un rôle déterminant pour garantir la cohérence entre politiques publiques, besoins en compétences et qualité des parcours, notamment en assurant l'accueil étudiant, la coordination des acteurs et la mise à disposition d'infrastructures adaptées. C'est dans ce cadre que Cholet Agglomération développe une action locale ambitieuse et structurante : recensement annuel des effectifs, appui à certaines formations existantes et émergentes, soutien financier au fonctionnement des établissements, gestion du Campus du Choletais et accompagnement des structures professionnelles.

Le Service ESFP devient ainsi le relais opérationnel entre les orientations nationales et régionales et les réalités du territoire choletais, soutenant les établissements pour garantir un écosystème éducatif attractif, cohérent et capable de répondre aux besoins du tissu économique local comme aux attentes des publics.

2. OBJECTIFS ATTENDUS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Les objectifs de la politique publique de soutien aux établissements impliquent notamment la poursuite du recensement annuel des effectifs, indispensable pour orienter les décisions stratégiques, ainsi que l'accompagnement des ouvertures ou relances de formations répondant aux besoins économiques du bassin d'emploi.

À moyen terme, cette politique vise à consolider l'écosystème local de formation en renforçant les partenariats avec les universités, les centres de formation et les acteurs économiques, en soutenant le développement de nouvelles filières, en particulier dans les secteurs en tension ou en mutation et en assurant l'entretien, la modernisation et la mise à disposition des équipements du Campus du Choletais. Elle ambitionne également d'améliorer la visibilité du territoire comme lieu d'études attractif, notamment via une communication renforcée et une présence plus affirmée lors des forums, salons et actions de promotion des formations.

À plus long terme, les objectifs s'inscrivent dans une logique de transformation durable : stabiliser et diversifier l'offre de formation pour anticiper la baisse nationale annoncée des effectifs étudiants à partir de 2029, contribuer à l'émergence d'un véritable " territoire étudiant d'équilibre ", et soutenir l'innovation pédagogique, l'internationalisation et l'ancrage des compétences locales, dans un contexte où les besoins en qualifications évoluent fortement avec les transitions économique, écologique et numérique.

Cette politique publique, en renforçant les capacités des établissements et en adaptant l'offre aux besoins futurs, constitue ainsi un levier stratégique pour l'attractivité, la cohésion sociale et le dynamisme économique du Choletais.

3. DESCRIPTION DE L'ACTION ET ETAPE(S) REALISEE(S) en 2025

- ☒ Mandat politique / Stratégie
- ☐ Obligation réglementaire
- ☐ Démarche interne

En 2025, le soutien apporté par le Service ESFP aux établissements s'est traduit par un ensemble d'indicateurs quantitatifs révélateurs du dynamisme éducatif du territoire. Le recensement annuel des

effectifs a permis d'identifier 7 027 apprenants inscrits sur Cholet Agglomération, dont 4 111 en formation professionnelle initiale et 2 916 en enseignement supérieur.

L'accompagnement au développement et au maintien de l'offre de formation s'est concrétisé par des actions structurantes, telles que la relance de la licence professionnelle Gestion et Conception de Produits Industriels en lien avec les besoins industriels du bassin choletais.

Sur le plan financier, Cholet Agglomération a consacré 886 341 € au fonctionnement des établissements, incluant notamment 699 252 € pour l'Université d'Angers, 48 000 € pour l'IUT, 107 089 € pour le CNAM, 30 000 € pour l'IFTO, et 2 000 € à l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir.

Enfin, le Campus du Choletais a accueilli 884 apprenants, dont 563 étudiants de l'Université d'Angers, 283 de l'IUT, 20 inscrits au Campus Connecté et 18 du CNAM, attestant de la vitalité de ce pôle de formation et du rôle central de Cholet Agglomération dans la mise à disposition des locaux, leur entretien et la gestion des espaces pédagogiques.

Ces indicateurs témoignent du soutien de l'ESFP en 2025 et de son rôle structurant dans l'animation et la consolidation de l'écosystème éducatif local.

Quant aux indicateurs qualitatifs du soutien aux établissements, les échanges réguliers menés par le Service ESFP permettent d'entretenir une relation de confiance durable avec les différents établissements et interlocuteurs du territoire. Cette collaboration étroite favorise un accompagnement efficace dans la relance ou la création de nouvelles formations, grâce au rôle d'intermédiaire que joue le service entre les acteurs économiques et éducatifs.

L'ensemble de ces éléments met en évidence une politique de soutien fondée tout autant sur la proximité et l'écoute que sur la capacité à mobiliser les partenaires, à répondre aux besoins émergents et à renforcer l'attractivité du territoire éducatif.

Le soutien apporté par le Service ESFP aux établissements contribue directement à plusieurs objectifs de Développement Durable, en particulier ceux liés à l'éducation de qualité, à l'égalité des chances, au bien-être et au développement économique local. En renforçant l'offre de formation du territoire, en accompagnant la création et la relance de formations essentielles aux besoins industriels, et en facilitant l'accès à l'enseignement supérieur via le Campus du Choletais et le Campus Connecté, le service agit pleinement en faveur de l'ODD 4, éducation de qualité, notamment par la promotion de parcours accessibles, diversifiés et adaptés aux compétences attendues.

Par son rôle d'intermédiaire entre établissements, entreprises et acteurs institutionnels, le Service ESFP contribue également à l'ODD 8, travail décent et croissance économique, en renforçant l'adéquation entre formations et besoins du marché du travail et en soutenant l'insertion professionnelle des jeunes.

Ainsi, les interventions du Service ESFP dépassent le seul cadre éducatif et participent à une dynamique globale de développement durable au sein du territoire choletais.

4. INDICATEURS D'EVALUATION DE LA REALISATION DE L'ACTION

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes :

Evolution du nombre d'apprenants sur Cholet Agglomération :

Année	2022	2023	2024	2025
Nombre total d'apprenants	6 649	6 750	6 981	7 027
Nombre d'étudiants en formation professionnelle	3 986	4 095	4 144	4 111
Nombre d'étudiants en enseignement supérieur	2 663	2 655	2 837	2 916

Le recensement annuel fait état de 7 027 apprenants sur le territoire, dont 4 111 en formation professionnelle initiale et 2 916 en enseignement supérieur, confirmant le poids des établissements locaux et la nécessité d'un accompagnement structuré.

Sur le plan financier, Cholet Agglomération a consacré 886 341 € au fonctionnement des établissements, dont 699 252 € pour l'Université d'Angers, 48 000 € pour l'IUT, 107 089 € pour le CNAM, 30 000 € pour l'IFTO, et 2 000 € pour l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir.

Par ailleurs, le Campus du Choletais a accueilli 884 apprenants, dont 563 étudiants de l'Université d'Angers, 283 de l'IUT, 20 du Campus Connecté et 18 du CNAM, témoignant du rôle central de ce site dans l'organisation des formations et dans la mise à disposition des locaux, gérés et entretenus par Cholet Agglomération.

Ces données chiffrées confirment l'importance du soutien apporté aux établissements dans la structuration et le dynamisme de l'offre de formation du territoire.

Indicateurs qualitatifs

Les indicateurs qualitatifs du soutien aux établissements en 2025 témoignent de la capacité du Service ESFP à instaurer une relation de proximité durable avec les acteurs éducatifs et à renforcer la cohérence de l'écosystème local de formation.

La qualité du lien partenarial apparaît dans les échanges réguliers entretenus avec les établissements, permettant un accompagnement réactif et adapté aux besoins.

Par ailleurs, l'accompagnement individualisé proposé par la Maison de l'Orientation et la lutte contre l'isolement via le Campus Connecté contribuent indirectement aux soutiens des établissements, renforçant l'accessibilité et la réussite des parcours, notamment grâce à un accompagnement de proximité et un cadre sécurisant pour les apprenants en formation à distance.

Enfin, la mise en place ou la modernisation d'équipements, comme le nouveau local vélo du Campus du Choletais, participe à améliorer la qualité de vie étudiante et l'attractivité du territoire.

Ensemble, ces indicateurs révèlent un soutien fondé sur la confiance, la coopération et la valorisation des conditions d'études, renforçant la solidité et l'intégration de l'offre de formation du territoire.

5. CALENDRIER DE L'ACTION - PERSPECTIVES

Les perspectives du soutien aux établissements pour les années à venir s'inscrivent dans une dynamique de consolidation et d'adaptation face aux évolutions du paysage éducatif et aux besoins du territoire. En 2026, le Service ESFP prévoit de renforcer la lisibilité et la visibilité de ses actions, notamment à travers la refonte de la page internet dédiée et la promotion accrue de l'offre de services, incluant l'accompagnement à la création de formations, les dispositifs d'orientation, la restauration étudiante et le Campus Connecté.

Le déménagement du service sur le Campus du Choletais ouvrira également de nouvelles perspectives de coopération et de mutualisation avec les établissements d'enseignement supérieur, tout en facilitant la gestion des locaux après le départ du CNAM et la redéfinition des espaces entre Cholet Agglomération et l'Université d'Angers.

En parallèle, le Service ESFP ambitionne de poursuivre la promotion des formations locales lors de salons et forums, de consolider les soutiens financiers et logistiques aux structures partenaires et de répondre aux sollicitations croissantes d'organismes tels que les Compagnons du Devoir ou le Campus des Métiers de la Mode et du Luxe, dans un contexte de contraintes budgétaires nécessitant des arbitrages politiques éclairés.

Enfin, la possible obtention du label "Territoire étudiant d'équilibre" constituera une perspective structurante visant à renforcer l'attractivité du territoire et à valoriser la qualité de l'écosystème éducatif local.

L'ensemble de ces orientations confirme une volonté d'adapter en continu le soutien aux établissements pour maintenir une offre de formation pertinente, durable et en phase avec les besoins socio-économiques du Choletais.

6.



Est-ce une action inscrite au [PCAET/PAQA 2026-2031](#) ?

☒ Non

☐ Oui

Si oui, quelle est la référence de la fiche action correspondante ?

Emission de CO2 (ou équivalents) évités (en teqCO2) :

7. RESSOURCES FINANCIERES ET HUMAINES ASSOCIEES A L'ACTION

Budget(s) mobilisé(s) pour l'action :

Etablissement	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Service Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle – Direction de l'Éducation Au titre du fonctionnement pour le soutien aux établissements en 2025 = 886 341 € soit : - 699 252 € versés à l'Université d'Angers - 48 000 € versés à l'IUT - 107 089 € versés à l'Association de Gestion du CNAM - 30 000 € versés à l'Institut de Formation Technique de l'Ouest (IFTO) - 2 000 € versés aux Compagnons du Devoir pour la gestion de l'Institut Colbert
CIAS	

Ressources mobilisées pour l'action

- Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2031.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	Soutien aux établissements : 886 341 €						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							

	Recettes d'investissement (en € TTC)							
--	--------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--

Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							
--	--	--	--	--	--	--	--	--

8. ILLUSTRATIONS DE L'ACTION (PHOTOS, SCHEMAS, DESSINS)

- Possibilité d'insérer un lien vers OneDrive.



Entrée du Campus du Choletais.

9. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Indiquer les ODD concernés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 : 1 étant l'ODD principal et 2 et 3 les ODD transversaux/secondaires)

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
			1		
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
	2				
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	

Si besoin, pour plus d'informations sur les ODD :

<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

DIRECTION : ÉDUCATION
Action 53
SERVICE : Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle
NOM DE L'ACTION : Soutien aux étudiants
POLITIQUE PUBLIQUE DE RATTACHEMENT :
☐ **NOUVELLE ACTION INITIÉE EN 2025**
☒ **ACTION RECURRENTE**
☐ **ACTION INTERNE (pour les agents)**
☐ **ACTION TERRITORIALE (pour les citoyens, les entreprises, les associations...)**

1. CONTEXTE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LAQUELLE S'INSCRIT L'ACTION

Le soutien aux étudiants est une volonté politique qui vise à soutenir les initiatives des étudiants à travers un soutien financier qui se décline sous plusieurs formes.

Le soutien aux apprenants s'inscrit dans une politique publique locale structurée autour des missions du Service Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle (ESFP) de Cholet Agglomération comme facilitateur et animateur de l'écosystème éducatif, à l'interface entre les besoins économiques du territoire, les établissements de formation et les publics apprenants. Son action se déploie en cohérence avec les orientations nationales et régionales, notamment celles de la Stratégie Régionale Emploi-Formation-Orientation Professionnelle (SREFOP) des Pays de la Loire, qui valorise l'adaptation des politiques publiques aux réalités locales, l'innovation et la culture de l'évaluation. Dans ce cadre, le soutien aux apprenants vise à favoriser l'accès à la formation, sécuriser les parcours et accompagner la réussite, qu'il s'agisse de l'orientation, de la vie étudiante, de la lutte contre l'isolement, de l'accès aux aides financières ou de la qualité des conditions d'études.

À travers des dispositifs comme les bourses intercommunales, l'aide aux projets étudiants, les Trophées des Jeunes Talents, ou encore la restauration étudiante, Cholet Agglomération affirme une politique volontariste pour rendre l'enseignement supérieur et la formation professionnelle plus accessible, renforcer l'attractivité du territoire et répondre aux enjeux de compétences identifiés localement. Cholet Agglomération valorise également les projets et les initiatives des élèves de son territoire.

Le soutien aux apprenants porté par Cholet Agglomération s'inscrit dans un mouvement plus large d'évolution des politiques publiques françaises en matière d'enseignement supérieur, d'orientation et de formation professionnelle. Au niveau national, l'État encourage depuis plusieurs années la modernisation de l'action publique, la réduction des inégalités territoriales d'accès à la formation et l'innovation dans les dispositifs d'accompagnement, en particulier à travers le développement de l'enseignement supérieur de proximité et le soutien aux parcours à distance. Cette dynamique se décline régionalement dans la Stratégie Régionale Emploi-Formation-Orientation Professionnelle (SREFOP) des Pays de la Loire, qui insiste sur l'adaptation des politiques aux réalités locales, l'amélioration de l'accès à l'information, la sécurisation des parcours et la réponse aux besoins en compétences des bassins d'emploi.

C'est dans ce cadre que Cholet Agglomération déploie, à son échelle, une politique volontariste en faveur des apprenants. Le Service ESFP facilite les liens entre établissements, acteurs économiques, jeunes et adultes, et met en œuvre un ensemble de dispositifs cohérents :

- accompagnement à l'orientation via la Maison de l'Orientation et l'organisation du Carrefour de l'Orientation des Métiers et de l'Entreprise,
- lutte contre l'isolement et soutien à la réussite grâce au Campus Connecté,
- aides financières avec les bourses intercommunales,
- appui matériel et social avec la restauration étudiante,
- soutien aux projets et initiatives étudiants.

Ces actions traduisent localement les grands objectifs nationaux et régionaux, en les adaptant aux spécificités du territoire choletais afin de renforcer l'attractivité locale, favoriser la réussite éducative et soutenir la montée en compétences des populations, au service de la vitalité économique et sociale du territoire.

2. OBJECTIFS ATTENDUS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

À moyen et long terme, le soutien aux apprenants vise à renforcer un environnement éducatif cohérent, accessible et durable, capable de répondre aux besoins évolutifs du territoire choletais.

Les actions portées par Cholet Agglomération préfigurent une stratégie territoriale ambitieuse qui cherche à sécuriser les parcours, à favoriser la réussite individuelle et à consolider l'attractivité de l'enseignement supérieur local.

À moyen terme, les priorités identifiées portent sur la stabilisation et la visibilité du Service ESFP, l'amélioration de l'accès à l'information via la refonte de la page internet, la montée en puissance des dispositifs existants (Maison de l'Orientation, Campus Connecté, bourses, restauration étudiante) et l'amélioration des conditions d'études.

À plus longue échéance, l'ambition est de renforcer l'équité territoriale en consolidant durablement les dispositifs du Service ESFP et en développant une offre de services étudiante complète pour tendre vers une labellisation du territoire en " Territoire Étudiant d'Équilibre ", gage de qualité, d'attractivité et de cohérence entre acteurs de la formation et de l'emploi.

Ces objectifs convergent vers une finalité structurante : permettre à chaque apprenant de construire un parcours de formation réussi, accessible et adapté, tout en soutenant la montée en compétences indispensable à la vitalité économique et sociale du territoire.

3. DESCRIPTION DE L'ACTION ET ETAPE(S) REALISEE(S) en 2025

- ☒ Mandat politique / Stratégie
- ☐ Obligation réglementaire
- ☐ Démarche interne

En 2025, le Service ESFP a accompagné les publics étudiants et apprenants à travers plusieurs dispositifs structurants. (cf fiches MdO et Campus Connecté, soutiens aux établissements).

Le soutien financier direct aux étudiants s'est matérialisé à travers l'attribution de 300 Bourses Intercommunales, dont 290 BIES, 7 BSE et 3 MAF pour un total de 49 797 € versés en 2025.

L'accompagnement des initiatives étudiantes s'est traduit par 1 projet financé pour 340 € en 2025.

Cholet Agglomération a alloué 100 000 € à la restauration étudiante, sous forme de subventions versées aux structures associatives partenaires, notamment l'Habitat Jeunes du Choletais et l'Association Institution Sainte Marie.

Les indicateurs qualitatifs du soutien aux apprenants mettent en évidence la capacité du Service ESFP à contribuer à un environnement favorable à la réussite, à l'inclusion et au bien-être des publics accompagnés.

Les dispositifs de soutiens financiers avec les différentes bourses, les aides aux projets étudiants et les Trophées des Jeunes Talents valorisent les réussites, les initiatives et les compétences des jeunes, renforçant la motivation, l'estime de soi et l'implication des apprenants dans la vie du territoire.

Ces éléments qualitatifs montrent que le soutien de Cholet Agglomération ne se limite pas à une aide matérielle, mais s'inscrit dans un accompagnement global, humain et structurant, essentiel à la réussite des parcours.

Le soutien apporté à la restauration étudiante illustre également cette dimension qualitative : il contribue indirectement au bien-être des apprenants, comme en témoigne l'obtention du label régional "2 fourchettes - Ici, on cuisine !" par le Lycée de la Mode, récompensant la qualité des repas proposés, l'engagement des équipes et la valorisation des circuits courts.

Le soutien aux apprenants porté par Cholet Agglomération répond directement à plusieurs objectifs de Développement Durable, en particulier ceux relatifs à l'éducation de qualité, à la réduction des inégalités et au développement de territoires durables.

Les actions du Service ESFP contribuent d'abord à l'ODD 4, éducation de qualité, en facilitant l'accès à l'information, à l'orientation et à la formation et aux dispositifs.

Le service participe également à l'ODD 10, réduction des inégalités en déployant des aides financières et sociales qui réduisent les freins à la poursuite d'études : bourses intercommunales pour un montant total de 47 797 €, restauration étudiante subventionnée ou encore soutien aux projets étudiants et dispositifs visant à lutter contre la précarité alimentaire. Les actions d'accompagnement renforcent ainsi l'autonomie, la réussite et la mobilité des jeunes, tout en favorisant la montée en compétences nécessaire à l'employabilité locale.

Enfin, le service contribue à l'ODD 11, villes et communautés durables en développant un campus accessible et attractif, un territoire dynamique et en soutenant une offre de formation adaptée aux besoins économiques et sociaux du territoire. La valorisation des circuits courts dans la restauration, le développement d'équipements mutualisés et la collaboration avec une diversité d'acteurs locaux s'inscrivent également dans l'ODD 11, villes et communautés durables, en consolidant un écosystème éducatif territorial cohérent, durable et attractif.

Ainsi, par l'ensemble de ses dispositifs éducatifs, sociaux et territoriaux, le soutien aux apprenants s'inscrit pleinement dans la dynamique des ODD, en renforçant l'équité, la durabilité et le développement humain à l'échelle locale.

4. INDICATEURS D'EVALUATION DE LA REALISATION DE L'ACTION

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

- Le tableau ci-dessous (fourni à titre d'exemple) permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Nombre de dossiers acceptés : Bourse Intercommunale d'Enseignement Supérieur (BIES)	334	318	263
Nombre de dossiers acceptés : Bourses Intercommunale pour Stage ou séjour académique à l'Étranger (BSE)	7	12	8
Nombre de dossiers acceptés : Bourse Intercommunale de soutien au concours Meilleur Apprenti de France (MAF)		4	2
Nombre de lauréats : Trophée des Jeunes Talents du Choletais	80		96
Nombre de soutien aux projets étudiants	6	2	1

Évolution de la restauration étudiante :

Année civile	2022	2023	2024	2025
Nombre de repas servis aux étudiants à l'ESUPEC	39 990	40 185	40 055	43 967
Nombre de repas servis aux étudiants à Habitat Jeunes du Choletais	20 877	22 552	21 147	21 370
Nombre de repas servis aux étudiants au Lycée de la Mode	28 480	32 349	32 178	28 208

Les indicateurs quantitatifs du soutien aux apprenants porté par le Service ESFP reflètent la diversité des actions déployées en faveur de la réussite étudiante et de l'accès à la formation.

Les aides aux projets étudiants répondent à de vrais besoins mais sont à ce jour peu mobilisées par les associations étudiantes. Elles devront être réexaminées quant à leurs modalités.

Indicateurs qualitatifs

Les indicateurs qualitatifs du soutien aux apprenants par le Service ESFP reflètent une démarche profondément humaine, attentive et structurante, visant à créer un environnement propice à la réussite et au bien-être des publics accompagnés. La qualité de l'accompagnement se manifeste d'abord à travers la relation de proximité.

Le service valorise, de plus, fortement les initiatives et les talents des jeunes à travers l'accompagnement des projets étudiants et l'organisation des Trophées des Jeunes Talents, renforçant ainsi l'estime de soi, l'engagement et la reconnaissance sociale des apprenants.

Ensemble, ces éléments illustrent un soutien qui dépasse le simple appui matériel et s'inscrit dans un véritable accompagnement global, humain et sécurisant au service de la réussite des apprenants.

5. CALENDRIER DE L'ACTION - PERSPECTIVES

Bourses Intercommunale d'Enseignement Supérieur (BIES) :

Date de démarrage : 16 septembre 2025

Date de fin prévue : 31 décembre 2025

L'action est-elle reconduite en 2026 ? oui

Bourses Intercommunale pour Stage ou séjour académique à l'Étranger (BSE) et Bourse Intercommunale de soutien au concours Meilleur Apprenti de France (MAF) :

Date de démarrage : Année scolaire

L'action est-elle reconduite en 2026 ? oui

Trophée des Jeunes Talents du Choletais :

Date de démarrage : septembre 2024

- Inscription des établissements en septembre 2024
- Épreuves de novembre 2024 à mars 2025
- Remise des prix le 14 mai 2025

Date de fin prévue : Mai 2025

L'action est-elle reconduite en 2026 ? oui

Soutien aux projets étudiants :

Date de démarrage : 2 septembre 2025

Date de fin prévue : 3 juillet 2026

L'action est-elle reconduite en 2026 ? oui

Les perspectives du soutien aux apprenants porté par le Service ESFP s'inscrivent dans une dynamique de consolidation pour les années à venir. Après une année 2025 marquée par des restructurations internes et des incertitudes, l'année 2026 doit permettre de renforcer la visibilité et le périmètre d'action du service. La communication des dispositifs à destination des apprenants sera également amplifiée et améliorée, grâce à la refonte de la page internet du Service ESFP comme celle autour des bourses, du Campus Connecté, de la Maison de l'Orientation ou encore le soutien financier des projets étudiants.

Parallèlement, le déménagement du service sur le Campus du Choletais devra permettre de repenser l'organisation des espaces afin d'améliorer l'accueil des étudiants et des partenaires.

Enfin, le Service ESFP poursuivra la promotion de ses divers dispositifs de soutiens aux apprenants en parallèle de ses autres activités.

L'ensemble de ces perspectives dessine une stratégie ambitieuse visant à structurer durablement un environnement d'apprentissage accessible, lisible et attractif pour tous les apprenants du territoire.

6.



Est-ce une action inscrite au [PCAET/PAQA 2026-2031](#) ?

- ☒ Non
☐ Oui

Si oui, quelle est la référence de la fiche action correspondante ?

Emission de CO2 (ou équivalents) évités (en teqCO2) :

7. RESSOURCES FINANCIERES ET HUMAINES ASSOCIEES A L'ACTION

Budget(s) mobilisé(s) pour l'action :

Etablissement	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Service Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle – Direction de l'Éducation Au titre de la restauration étudiante en 2025 = 165 457,50 € soit : ESUPEC = 61 553,80 € Habitat jeunes du Choletais = 29 918 € D'ACCUEIL = 3 169,54 € Lycée de la Mode (masse salariale) = 70 816,16 € Au titre des Bourses intercommunales en 2025 = 49 797 € soit : BIES = 47 097 € BSE = 2 100 € MAF = 600 €
CIAS	

Année scolaire	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Montant mobilisé : Bourse Intercommunale d'Enseignement Supérieur (BIES)	50 144 €	48 318 €	42 544 €
Montant mobilisé : Bourses Intercommunale pour Stage ou séjour académique à l'Étranger (BSE)	2 100 €	3 600 €	2 400 €
Montant mobilisé : Bourse Intercommunale de soutien au concours Meilleur Apprenti de France (MAF)		800 €	400 €
Montant mobilisé : Trophée des Jeunes Talents du Choletais	8 280 €		9 360 €
Montant mobilisé : Soutien aux projets étudiants	88 €	427 €	340 €

Ressources mobilisées pour l'action

- Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2031.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	Soutien à la restauration étudiante : 165 457,50 € Bourses Intercommunales : 49 797 €						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							

8. ILLUSTRATIONS DE L'ACTION (PHOTOS, SCHEMAS, DESSINS)

- Possibilité d'insérer un lien vers OneDrive.



Illustrations de la dernière édition des Trophées des Jeunes Talents.

9. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Indiquer les ODD concernés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 : 1 étant l'ODD principal et 2 et 3 les ODD transversaux/secondaires)

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
			1		
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
			2	3	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	

Si besoin, pour plus d'informations sur les ODD :

<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

DIRECTION : EDUCATION	Action 59
SERVICE : SCOLAIRE	
NOM DE L'ACTION : CLUB COUP DE POUCE	
POLITIQUE PUBLIQUE DE RATTACHEMENT : EDUCATION	

☐ **NOUVELLE ACTION INITIEE EN 2025**
☒ **ACTION RECURRENTE**
☐ **ACTION INTERNE (pour les agents)**
☐ **ACTION TERRITORIALE (pour les citoyens, les entreprises, les associations...)**

1. CONTEXTE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LAQUELLE S'INSCRIT L'ACTION

Projet de mandat : favoriser la réussite des élèves

2. OBJECTIFS ATTENDUS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

Favoriser la réussite scolaire et l'épanouissement d'enfants fragiles en langage ou en lecture

3. DESCRIPTION DE L'ACTION ET ETAPE(S) REALISEE(S) en 2025

Un Club est un groupe de 5 à 6 enfants pris en charge par un animateur municipal le soir après la classe. Il existe le Coup de Pouce Langage pour les élèves de MS ou GS, axé sur le développement du langage, le Coup de Pouce CLÉ, axé sur le développement de la lecture et l'écriture pour les élèves de CP. Les Clubs sont en place dans des écoles de quartiers prioritaires. Plusieurs leviers contribuent à la progression des enfants : bienveillance et valorisation pour développer la confiance en soi, implication des parents pour stimuler l'envie. Le succès des clubs repose aussi sur un partenariat étroit entre l'Éducation Nationale et la Ville, acteurs quotidiens et institutions. Ces dispositifs font partie des actions du Programme de Réussite Éducative, dans le cadre du Contrat de Ville.

2 clubs " Coup de Pouce langage " (Jules Verne et Brontë)

4 clubs " Coup de Pouce CLE " (Jules Verne, Brontë, Les Richardières et Louis Buffon)

Les clubs sont proposés 4 soirs par semaine ; les enfants et les parents s'engagent à suivre les séances à l'année.

• Indiquer les éléments déclencheurs de l'action :

- ☒ Mandat politique / Stratégie
- ☐ Obligation réglementaire
- ☐ Démarche interne

L'action répond à l'objectif « Education de qualité » en favorisant l'apprentissage de la lecture et du langage, socle essentiel pour réussir les apprentissages et compétences à l'école

4. INDICATEURS D'EVALUATION DE LA REALISATION DE L'ACTION

- Préciser quels sont les indicateurs associés à l'action et permettant d'assurer son suivi et son niveau d'activité.
- Il est attendu de commenter l'évolution des données sur plusieurs années pour les actions récurrentes.
- Possibilité de démarrer la présentation à partir de 2020.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

- Le tableau ci-dessous (fourni à titre d'exemple) permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2022	2023	2024	2025
Indicateur 1				
Indicateur 2				
...				

Un bilan intermédiaire et un bilan annuel sont réalisés avec les enseignants et animateurs.

Deux bilans sont effectués en fin d'année, un bilan interne à la ville auprès des animatrices et enseignants et un bilan de l'association pilote, l'association coup de pouce. Ce bilan est établi à partir de questionnaires remplis par les enfants, les parents, les animateurs et enseignants.

Pour le bilan interne, les enseignants apportent des indicateurs en fonction des progrès en classe des élèves sur la confiance en soi, la participation dans le groupe, les progrès en lecture, écriture. Des critères quantitatifs sont également suivis comme l'assiduité aux séances, le nombre de participations des parents aux séances et temps forts.

L'ASFOREL, association qui supervise le dispositif "atelier langage" pour les enfants de MS et GS assure une évaluation quantitative et qualitative des progrès en langage des enfants à l'aide de 3 analyses d'enregistrements par an.

Indicateurs qualitatifs

5. CALENDRIER DE L'ACTION - PERSPECTIVES

Date de démarrage : lancement des clubs en novembre

Date de fin prévue : en juin avec une cérémonie de clôture

L'action est-elle reconduite en 2026 ? Oui. Une commission d'analyse des besoins et renouvellement du dispositif sera établi en juin.

6.



Est-ce une action inscrite au [PCAET/PAQA 2026-2031](#) ?

☐ Non

☐ Oui

Si oui, quelle est la référence de la fiche action correspondante ?

Emission de CO2 (ou équivalents) évités (en teqCO2) :

7. RESSOURCES FINANCIERES ET HUMAINES ASSOCIEES A L'ACTION

Budget(s) mobilisé(s) pour l'action :

Etablissement	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	Achats de fonctionnement 2 086 € Services extérieurs 5 397 € Charges de personnel 47 819 €
CCAS	
Cholet Agglomération	
CIAS	

Ressources mobilisées pour l'action

- Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2031.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	55 264						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)	10 000 Subvention						
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)	1816						

8. ILLUSTRATIONS DE L'ACTION (PHOTOS, SCHEMAS, DESSINS)

- Possibilité d'insérer un lien vers OneDrive.



9. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Indiquer les ODD concernés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 : 1 étant l'ODD principal et 2 et 3 les ODD transversaux/secondaires)

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
		2	1		
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
			3		
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	

Si besoin, pour plus d'informations sur les ODD :

<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

DIRECTION : DRH	Action 62
SERVICE : FORMATION	
NOM DE L'ACTION : Favoriser la qualité de vie au travail	
POLITIQUE PUBLIQUE DE RATTACHEMENT :	

☐ NOUVELLE ACTION INITIEE EN 2025

☒ ACTION RECURRENTE

☒ ACTION INTERNE (pour les agents)

☐ ACTION TERRITORIALE (pour les citoyens, les entreprises, les associations...)

1. CONTEXTE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LAQUELLE S'INSCRIT L'ACTION

- Favoriser la qualité de vie au travail en accompagnant les agents

2. OBJECTIFS ATTENDUS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

- Favoriser la mobilité choisie
- Développer la montée en compétences
- Aider à la prise de fonction managériale
- Valoriser et développer les compétences internes

3. DESCRIPTION DE L'ACTION ET ETAPE(S) REALISEE(S) en 2025

- Temps d'immersion réalisés dans les locaux de la collectivité pour permettre aux agents de découvrir de nouveaux métiers, afin de les orienter vers une mobilité choisie,
- Accompagnements des agents dans le cadre d'une évolution professionnelle,
- Accompagnements individuels à la prise de fonction des nouveaux managers, réalisés dans la ville de la résidence administrative,
- Sessions de formation interne réalisées par des agents de la collectivité, dans plusieurs domaines, notamment celui de l'informatique, des finances, de la médecine, de la commande publique, de la Police Municipale et de l'archivage,
- Sessions de formation intra réalisées dans les locaux de la collectivité, par des formateurs d'organismes extérieurs à la collectivité (privés ou CNFPT), notamment dans le domaine de la sécurité, de la prévention, du secourisme, de l'analyse de la pratique professionnelle, de la bientraitance des personnes âgées, du management,

4. INDICATEURS D'EVALUATION DE LA REALISATION DE L'ACTION

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

Année	2022	2023	2024	2025
Temps d'immersion			11	15
Accompagnement agent			39	22
Accompagnement individuel manager			12	7
Formation interne			8 actions (71 sessions)	9 actions (56 sessions)
Formation en intra			35 actions (98 sessions)	63 actions (131 sessions)
Nbr de jours total de formation	3538	4289	3208	4150
Nbr d'agents ayant suivi une formation	1045	1543	1161	1225

Indicateurs qualitatifs

5. CALENDRIER DE L'ACTION - PERSPECTIVES

Date de démarrage :

Date de fin prévue :

L'action est-elle reconduite en 2026 ? oui

6.



Est-ce une action inscrite au [PCAET/PAQA 2026-2031](#) ?

☒ Non

☐ Oui

Si oui, quelle est la référence de la fiche action correspondante ?

Emission de CO2 (ou équivalents) évités (en teqCO2) :

7. RESSOURCES FINANCIERES ET HUMAINES ASSOCIEES A L'ACTION

Budget(s) mobilisé(s) pour l'action :

Etablissement	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	Budget principal
CCAS	Budget principal
Cholet Agglomération	Budget principal
CIAS	Budget principal

Ressources mobilisées pour l'action

- Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2031.

Budget Ville

		Réalisé	Prévisionnel					
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	6 700 €						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							

Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							

Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							
---	---	--	--	--	--	--	--	--

Budget CCAS

		Réalisé	Prévisionnel					
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	7 861 €						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							

Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
--	---	--	--	--	--	--	--	--

Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							

Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							
---	---	--	--	--	--	--	--	--

**Budget
Agglomération**

		Réalisé	Prévisionnel					
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	135 967 €						

	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
--	--------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--

Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
---------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							

Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Budget CIAS

		Réalisé	Prévisionnel					
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	8 981 €						
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							

Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
---------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							

Ressources humaines dédiées à l'action	Moyens humains mobilisés (en heures travaillées)							
--	--	--	--	--	--	--	--	--

8. ILLUSTRATIONS DE L'ACTION (PHOTOS, SCHEMAS, DESSINS)

- Possibilité d'insérer un lien vers OneDrive.

9. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Indiquer les ODD concernés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 : 1 étant l'ODD principal et 2 et 3 les ODD transversaux/secondaires)

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
☐	☐	☒	☐	☐	☐
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
☐	☒	☐	☐	☐	☐
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	
☐	☐	☐	☐	☐	

Si besoin, pour plus d'informations sur les ODD :

<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

DIRECTION : DRH	Action 64
SERVICE : Organisation et Gestion des Emplois	
NOM DE L'ACTION : Plan de soutien à l'emploi	
POLITIQUE PUBLIQUE DE RATTACHEMENT :	

☐ **NOUVELLE ACTION INITIEE EN 2025**
☒ **ACTION RECURRENTE**
☐ **ACTION INTERNE (pour les agents)**
☐ **ACTION TERRITORIALE (pour les citoyens, les entreprises, les associations...)**

1. CONTEXTE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LAQUELLE S'INSCRIT L'ACTION

- Soutenir la formation pour anticiper les problématiques de recrutement

2. OBJECTIFS ATTENDUS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

- Soutenir la formation pour anticiper les problématiques de recrutement

3. DESCRIPTION DE L'ACTION ET ETAPE(S) REALISEE(S) en 2025

- Dans le cadre de son fonctionnement la Ville et Cholet Agglomération participent à la formation professionnelle en accueillant des stagiaires écoles et en formant des apprentis.
- Accueil de personnes éloignées de l'emploi dans le cadre du PEC (Parcours Emploi Compétences) et les emplois tremplin.
- Présence de la DRH à des forums de recrutement

4. INDICATEURS D'EVALUATION DE LA REALISATION DE L'ACTION

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

- Le tableau ci-dessous (fourni à titre d'exemple) permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2022	2023	2024	2025
--------------	------	------	------	------

Indicateur 1	Nbre de stagiaires accueillis : 414	Nbre de stagiaires accueillis : 415	Nbre de stagiaires accueillis : 389	Nbre de stagiaires accueillis : 364
Indicateur 2	Nbre d'apprentis accueillis : 51	Nbre d'apprentis accueillis : 65	Nbre d'apprentis accueillis : 67	Nbre d'apprentis accueillis : 59
...				

Indicateurs qualitatifs

5. CALENDRIER DE L'ACTION - PERSPECTIVES

Date de démarrage :

Date de fin prévue :

L'action est-elle reconduite en 2026 ?

6.



Est-ce une action inscrite au [PCAET/PAQA 2026-2031](#) ?

☒ Non

☐ Oui

Si oui, quelle est la référence de la fiche action correspondante ?

Emission de CO2 (ou équivalents) évités (en teqCO2) :

7. RESSOURCES FINANCIERES ET HUMAINES ASSOCIEES A L'ACTION

Budget(s) mobilisé(s) pour l'action :

Etablissement	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Ville de Cholet	
CCAS	
Cholet Agglomération	Budget principal
CIAS	

Ressources mobilisées pour l'action

- Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2031.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)	82 883.83	75 000	76 000	77 000	78 000	79 000	80 000
	Dépenses d'investissement (en € TTC)							
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)							
Ressources humaines	Moyens humains mobilisés (en	2100	2100	2100	2100	2100	2100	2100

dédiées à l'action	heures travaillées)							
-----------------------	------------------------	--	--	--	--	--	--	--

8. ILLUSTRATIONS DE L'ACTION (PHOTOS, SCHEMAS, DESSINS)

- Possibilité d'insérer un lien vers OneDrive.

9. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Indiquer les ODD concernés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 : 1 étant l'ODD principal et 2 et 3 les ODD transversaux/secondaires)

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
☐	☐	☐	☒	☐	☐
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
☐	☒	☐	☐	☐	☐
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	
☐	☐	☐	☐	☐	

Si besoin, pour plus d'informations sur les ODD :

<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

COMMUNE : MONTILLIERS	Action C25
NOM DE L'ACTION : Réhabilitation de l'ancienne cantine en Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)	
POLITIQUE PUBLIQUE DE RATTACHEMENT :	

☐ NOUVELLE ACTION INITIEE EN 2025

☒ ACTION RECURRENTE

☐ ACTION INTERNE (pour les agents)

☒ ACTION TERRITORIALE (pour les citoyens, les entreprises, les associations...)

1. CONTEXTE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DANS LAQUELLE S'INSCRIT L'ACTION

- Répondre de manière efficiente aux besoins croissants de la population, s'inscrire dans une démarche proactive visant à soutenir les familles, et offrir un cadre sécurisé et stimulant pour les enfants.

2. OBJECTIFS ATTENDUS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

- Règlements applicables aux normes sismiques, environnementales, constructives (accessibilité, incendie, thermique, éco énergie, acoustique).

3. DESCRIPTION DE L'ACTION ET ETAPE(S) REALISEE(S) en 2025

- Attribution du marché Architecte à la mission de MOE
- Attribution des lots du marché aux entreprises
- Début des travaux mi-novembre 2025

4. INDICATEURS D'EVALUATION DE LA REALISATION DE L'ACTION

- Préciser quels sont les indicateurs associés à l'action et permettant d'assurer son suivi et son niveau d'activité.
- Il est attendu de commenter l'évolution des données sur plusieurs années pour les actions récurrentes.
- Possibilité de démarrer la présentation à partir de 2020.

Indicateurs quantitatifs et comparaison par rapport aux années précédentes:

- Le tableau ci-dessous (fourni à titre d'exemple) permet de donner les informations en fonctions des indicateurs, possibilité d'insérer plusieurs indicateurs

Année	2022	2023	2024	2025
Indicateur 1				
Indicateur 2				
...				

Indicateurs qualitatifs

5. CALENDRIER DE L'ACTION - PERSPECTIVES

Date de démarrage : 17/11/2025

Date de fin prévue : 15/07/2026

L'action est-elle reconduite en 2026 ? oui

6.



Est-ce une action inscrite au [PCAET/PAQA 2026-2031](#) ?

☐ Non

☒ Oui

Si oui :

- quelle est la référence de la fiche action correspondante ?

- quelle est la quantité d'émission de gaz à effet de serre évitée (en teqCO2) ?

7. RESSOURCES FINANCIERES ET HUMAINES ASSOCIEES A L'ACTION

Budget(s) mobilisé(s) pour l'action :

Etablissement	Listez ci-dessous tous les budgets concernés par l'action (budgets principaux et annexes)
Commune	Budget principal
Cholet Agglomération	
Autres (précisez)	

Ressources mobilisées pour l'action

- Vous pouvez dupliquer ce tableau si l'action concerne plusieurs budgets, ou si vous souhaitez détailler votre action en sous-actions, ou si votre action se prolonge au-delà de 2031.

		Réalisé	Prévisionnel					
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Budget de l'action	Dépenses de fonctionnement (en € TTC)							
	Dépenses d'investissement (en € TTC)	30 482	460 000					
Économies générées par l'action	Diminution de dépenses existantes (en € TTC)							
Recettes obtenues grâce à l'action	Recettes de fonctionnement (en € TTC)							
	Recettes d'investissement (en € TTC)		205 146					
Ressources humaines	Moyens humains mobilisés (en							

dédiées à l'action	heures travaillées)							
-----------------------	------------------------	--	--	--	--	--	--	--

8. ILLUSTRATIONS DE L'ACTION (PHOTOS, SCHEMAS, DESSINS)

- Possibilité d'insérer un lien vers OneDrive.



9. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

- Indiquer les ODD concernés par l'action (max 3 ODD classés de 1 à 3 : 1 étant l'ODD principal et 2 et 3 les ODD transversaux/secondaires)

1 PAS DE PAUVRETÉ 	2 FAIM «ZÉRO» 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ 	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	10 INÉGALITÉS RÉDUITES 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
	2	3			1
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	14 VIE AQUATIQUE 	15 VIE TERRESTRE 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	

Si besoin, pour plus d'informations : <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>